

LA QUESTION DU LOGEMENT

Le projet St-Laurent accueilli avec joie

Toronto, 2 (P.C.) — Un changement de la politique fédérale en matière de logement peut aider de nombreux Canadiens à revenus moyens à se construire une maison, surtout ceux pour qui la haute mise de fonds initiale était la pierre d'achoppement.

Des porte-parole de l'industrie du bâtiment ont dit hier soir qu'ils accueilleraient avec plaisir l'annonce faite par le premier ministre Saint-Laurent, à savoir que le gouvernement étudierait la possibilité d'établir un système selon lequel les gens à revenus moyens pourraient construire leur propre maison, avec une moindre mise de fonds initiale et avec une plus longue période de remboursement.

M. Saint-Laurent a aussi annoncé que le gouvernement soumettra au Parlement des mesures visant à rendre plus facilement accessibles les prêts hypothécaires sur les nouvelles constructions de logements. Ces mesures comprendront une modification à la Loi nationale du logement, de façon que soit instituée une forme d'assurance sur les hypothèques domiciliaires et que les banques à charte, aussi bien que les autres institutions de finance, soient autorisées à consentir des prêts hypothécaires sur les logements ainsi assurés.

Le premier ministre expliqua que ces mesures visent à réduire le montant des versements mensuels que doit faire l'emprunteur en les répartissant sur une plus longue période. La plupart des hypothèques sont actuellement limitées à une durée de 20 ans.

Système d'assurance

Le point principal du programme est la création d'un système d'assurance qui protège les prêteurs sur logements nouveaux contre tout défaut de payer de la part de l'emprunteur.

Ottawa s'intéresse à l'article sur les avions russes

Ottawa, 2 (P.C.) — De hauts fonctionnaires du ministère de la défense étudient en ce moment un article paru hier dans la revue Collier et qui soutient que des avions de reconnaissance russes ont pénétré profondément dans le nord-est du Canada.

Un porte-parole officiel a dit qu'une déclaration sera probablement publiée plus tard. On croit comprendre que parmi les personnes qui scrutent cet article, se trouvent le ministre de la défense, M. Brooke Claxton, et le maréchal de l'air C. R. Slemmon, chef de l'état-major aérien.

Le correspondant de la revue Collier, M. William Ulman, a dit dans cet article avoir appris, au cours d'une tournée des installations de défense du grand nord, que les appareils russes se sont livrés à de fréquentes sorties de reconnaissance photographique et d'exploration en territoire canadien.

Il a ajouté qu'à lui-même vu un avion "russe" pourchassé par un appareil réacteur américain qui l'a intercepté.

A Ottawa, les autorités sont au courant qu'au cours des mois d'été plus d'une alerte a été provoquée par des appareils privés ou commerciaux qui ont dévié de leur route et sont apparus sur les écrans de radar qui font partie du système de défense.

Au cours d'une de ces alertes, deux chasseurs réacteurs canadiens ont été dépêchés dans les airs pour identifier l'"intrus", mais ils se sont rendu compte qu'il s'agissait d'un quadrimoteur commercial qui avait dévié de 100 milles de la route qu'il devait suivre. Cependant, sa position exacte n'a pas été révélée.

Eisenhower n'a pas encore décidé s'il visitera le Canada

Washington, 2 (P.A.) — Le président Eisenhower n'a pas encore décidé s'il rendra visite à Ottawa cet automne comme invité du gouvernement canadien. Son secrétaire de presse, M. James C. Hagerty, a déclaré hier que l'ambassade du Canada lui a envoyé une invitation à laquelle il a répondu: "Mais on ne sait pas encore si le président pourra accepter", a ajouté M. Hagerty. Tout dépendra du programme qui l'attendra à son retour d'un voyage dans les Etats du Missouri, du Kansas, de la Louisiane et du Texas, plus tard en octobre.

Attlee préconise la fin des querelles anglo-américaines

Margate, Angleterre, 2. (P.C.) — Le parti travailliste britannique s'est prononcé hier en faveur de toutes les mesures possibles de la part du monde libre pour conférer avec l'Union soviétique et mettre fin à la guerre froide qui étirent le monde.

Cette prise d'attitude a suivi un discours du chef du parti, M. Clement Attlee, l'ancien premier ministre de la Grande-Bretagne, à la conférence annuelle du parti qui se termine aujourd'hui.

La politique adoptée par le parti formera la base de la politique étrangère britannique si les travaillistes prennent le pouvoir aux prochaines élections.

On a critiqué le pacte récemment signé entre les Etats-Unis et l'Espagne, accordant des bases de l'aide américaine, mais une résolution de l'aile gauche, repudiant la loi américaine qui interdit l'exportation de matériaux stratégiques aux pays communistes, fut retirée faute d'appui. Une autre résolution gauchiste dénonçant "la présente tendance à accepter la politique américaine comme la politique de ce pays" fut également repoussée.

M. Attlee a préconisé la fin des querelles anglo-américaines et a déclaré à quelque 1.300 délégués enthousiastes: "Le parti travailliste croit qu'une étroite coopération avec les Etats-Unis est essentielle."

La Chine fête le 4e anniversaire du régime communiste

Tokyo, 2 (P.A.) — La Chine communiste a célébré aujourd'hui à Pékin son 4e anniversaire par un grand défilé militaire où figuraient canons, chars d'assaut et "gros bombardiers bimoteurs à réaction".

Mao Tsé-Toung, le paysan qui est devenu le maître de la Chine, a reçu le salut des troupes et les acclamations des soldats et ouvriers, sur une immense place publique devant le palais des anciens empereurs de Chine.

De la tribune, il a entendu le général Chu-teh, commandant des armées chinoises, lire un ordre du jour proclamant "une grande victoire remportée par le peuple de notre pays" en "résistant à l'agression américaine en Corée".

Des messages de félicitations sont parvenus à Pékin des pays du rideau de fer à l'occasion du 4e anniversaire de l'instauration du régime communiste.

Pékin a signalé que, parmi les délégations "culturelles" et "commerciales", se trouvaient des représentants de la France, de Cuba, du Japon, du Vietnam ainsi que des adhérents du syndicat britannique des électriciens.

Churchill tenterait officiellement de réunir les Quatre Grands

Il maintient Eden à son poste de ministre des Affaires étrangères — Séance du cabinet anglais quasi au grand complet

44 militaires canadiens cités à l'ordre du jour

Pour bravoure sur les champs de bataille de Corée

Ottawa, 2 (P.C.) — Le quartier général de l'armée a annoncé hier que 44 officiers et soldats de l'armée canadienne ont été cités à l'ordre du jour pour services extraordinaires en Corée. Une de ces mentions est posthume.

Cette déclaration porte à 227 le nombre de Canadiens cités à l'ordre du jour depuis le début de la guerre de Corée, il y a trois ans. Il s'agit de militaires faisant tous partie de la 25e brigade d'infanterie canadienne.

La moitié des 44 mentions annoncées hier est accordée à des officiers.

Le capitaine Joseph-Aimé Morin, de l'Islet et Lachute Mills, tué au combat en avril dernier, alors qu'il faisait partie du Royal 22e régiment, a reçu la mention posthume.

applaudi M. Deakin quand il s'est écrié de la tribune: "Mon collègue agit comme un acteur. Il parle tout seul. Aucun syndicat présentement affilié au parti ne voudrait songer à s'en séparer."

"Nous prenons bonne note de ses paroles et demandons au conseil général d'aller au fond de l'affaire."

"Cette proposition émane des réveries de certaines personnes. Il me semble que quelqu'un l'a inspirée."

M. Deakin est la figure dominante du mouvement syndicaliste en Grande-Bretagne. Il a déjà employé son autorité à empêcher le parti travailliste de se compromettre en faveur des propositions de la gauche demandant une plus grande nationalisation de l'industrie britannique.

M. O'Brien, président sortant du

Pluie inopinée de balles sur une ville américaine

Farrell, Penns., 2. (P.A.) — Des balles de mitrailleuses ont littéralement plu sur la ville de Farrell, en Pennsylvanie, hier, durant plusieurs secondes, quand le détendeur électrique d'un Sabre à réaction de l'aviation américaine est soudain devenu défectueux.

Les mitrailleurs de calibre .50 ont tiré 12 autos, mis le feu à deux d'entre elles et craché des balles contre près de 30 demeures et autres édifices. Personne n'a été blessé, mais plusieurs personnes ont échappé de près à la mort, peut-être.

L'appareil se livrait à une envolée de routine. On n'a pas revêtu le nom du pilote. Des témoins ont déclaré que l'appareil se trouvait à plusieurs milliers de pieds d'altitude quand il a survolé la ville.

Le major A. F. Martin, venu à Farrell faire enquête, a déclaré qu'il y a "environ une chance sur un million" qu'un tel incident se produise. Il a ajouté que l'aviation américaine va défrayer le coût entier des dégâts.

La grève des débardeurs continuera au moins jusqu'à lundi prochain

New-York, 2 (P.A.) — Malgré les rivalités syndicales et l'intervention du président Eisenhower, la grève des débardeurs continuait ce matin dans une dizaine de ports des Etats-Unis et elle semblait très efficace.

Au mieux, la grève de 60.000 débardeurs semble devoir se poursuivre jusqu'à la semaine prochaine, faisant perdre chaque jour environ \$1,100,000 à l'industrie maritime. Les ports sont paralysés du Maine à la Virginie.

Le président a établi une commission d'enquête qui devra faire rapport lundi au plus tard. Le gouvernement pourra alors demander une injonction aux tribunaux pour mettre fin à la grève.

L'Association internationale des débardeurs, qui est infestée de combinards et qui fut expulsée la semaine dernière de la P.A.T., a déclenché la grève à minuit mercredi pour appuyer ses demandes d'augmentations de salaires aux armateurs. L'avenir même du syndicat est en jeu.

Ses chefs ont promis de reprendre le travail si une injonction est prise. "Jusqu'à là, la grève continuera", a dit Patrick J. Connolly, le chef de l'A.I.D. depuis que le président Joseph P. Ryan a été hospitalisé, il y a quelques jours.

Tandis que les piqueurs faisaient leur ronde sur les 350 milles de quais désolés de New-York, seuls les navires militaires étaient déchargés ou chargés.

Les équipages de remorqueurs respectent les lignes de piquetage. C'est pourquoi les gros paquebots Liberté et Constitution ont accos-

L'affaire coréenne sera peut-être de nouveau débattue

Séance des Nations-Unies, N.Y., 2 (P.A.) — L'Assemblée générale des Nations-Unies se verra forcée de débattre la question coréenne de nouveau si la date limite, le 28 octobre, expire sans qu'il y ait réunion de la conférence de paix coréenne, ont dit hier plusieurs délégués.

Il s'agit de la question des armements, des grèves, des visites doivent envisager la lutte d'une autre union ayant reçu une charte de la F.A.T. pour tenter d'enlever le contrôle des quais aux chefs de l'A.I.D. expulsés. Mais les piqueurs de l'A.I.D. ont patrouillé les quais afin de surprendre toute tentative des organisateurs rivaux de briser le front de grève. Mais il n'y eut aucun incident jusqu'ici.

Certains prétendaient que M. Eden serait promu au poste de premier ministre adjoint, ce qui aurait eu pour effet d'alléger ses devoirs et ceux de M. Churchill, qui a été lui-même malade récemment.

Il semble que les affaires étrangères aient eu une place importante à l'ordre du jour du cabinet.

Parmi les autres sujets de discussion susceptibles d'être soulevés:

- 1 — Les récentes propositions russes en vue d'une réunion des ministres des affaires étrangères des Quatre Grands et d'une conférence des Cinq Grands (avec la Chine communiste).
- 2 — Comment mettre fin à la menace communiste de saboter la conférence politique de Corée.
- 3 — Les discours du trône qui devra être lu quand le Parlement se réunira de nouveau le 20 courant.
- 4 — La préparation de la conférence du parti conservateur à Margate la semaine prochaine.

Une collision fait 3 morts dans l'île du Prince-Edouard

Montague, I.P.E., 2 (P.C.) — Trois hommes ont été tués et un quatrième a été grièvement blessé hier soir, quand deux camions sont venus en collision près de Montague, dans l'est de l'île-du-Prince-Edouard.

Les victimes sont: Herman Smith, 37 ans; James Curtis, 36 ans; et Thomas Sanby, 67 ans, tous de Cardigan, I.P.E. Dave Lavers, de Georgetown, est hospitalisé; il souffre de graves blessures.

Les quatre hommes voyageaient dans un camion d'une demi-tonne qui vint en collision avec un plus gros camion dans une légère courbe. Les occupants de l'autre camion n'ont pas été blessés.

Lavers, Smith et Curtis sont des sectionnaires du Canadian National.

Montague est situé à 30 milles environ à l'est de Charlottetown.

Les exigences de l'Italie Pas d'armée d'Europe sans accord à Trieste

(Note de la rédaction: M. Remy Morin, correspondant spécial de la P.A. depuis de longues années, vient de passer un mois en Europe, y intervenant à la fois les chefs d'Etat et l'homme de la rue. Voici la teneur d'une entrevue exclusive qu'il eut avec le premier ministre Pella, d'Italie.)

par Remy MORIN

Rome, 2 (P.A.) — Le premier ministre Giuseppe Pella m'a laissé entendre que le parlement italien pourrait bien ne pas se trouver en mesure de ratifier le traité projeté de défense de la Communauté européenne de six nations, à moins que la dispute italo-yougoslave au sujet de Trieste ne soit "réglée avec justice".

Il a dit, au cours d'une entrevue, qu'en certains secteurs du parlement italien, les deux questions s'unissent étroitement.

La région de Trieste est en est de 315 milles carrés au sommet de l'Adriatique et elle fut constituée en territoire libre, aux termes du traité de paix avec l'Italie qui suivit la seconde guerre mondiale. La Communauté de défense européenne (communément désignée par le sigle C.D.E.) est

Reprise prochaine des négociations anglo-iraniennes

Londres, 2 (Reuters) — Les premiers gestes diplomatiques en marge d'entretiens de grand style relativement aux problèmes pétroliers de l'Iran doivent être posés au cours du mois.

Ces gestes seront posés soit par les Etats-Unis qui ont agi en qualité de médiateur entre la Grande-Bretagne et l'Iran, ou par l'Iran qui a été incapable de gérer son industrie pétrolière depuis que le premier ministre Mohammed Mossadegh, champion du pouvoir, a étatisé les installations britanniques en mai 1951.

La Grande-Bretagne s'est dite prête à entreprendre des pourparlers pourvu qu'on le lui demande.

Le nouveau gouvernement de l'Iran doit surmonter la marée antibritannique et peut fort bien hésiter à poser le premier geste. Cependant, une déclaration gouvernementale publiée cette semaine veut que l'industrie pétrolière soit endettée de plus de \$85,000,000 et ait besoin de techniciens occidentaux capables de la remettre sur pied. Cela signifie que le premier ministre, le général Fakhroddin Zahedi, est soucieux de conclure une entente.

Les Etats-Unis, qui représentent les intérêts britanniques en Iran depuis la rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays après l'étatisation, pourraient poser le premier geste pour les rapprocher.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis veulent régler ce problème qui complique tout programme de défense du Moyen-Orient et menace l'économie interne de l'Iran, sensiblement chancelante depuis la perte des importants revenus pétroliers.

Un porte-parole du Foreign Office britannique a dit hier que de hauts fonctionnaires britanniques et américains étudient le problème et se préparent à agir dès que les Iraniens manifesteront le désir d'entamer des pourparlers.

La Grande-Bretagne a précisé que les nouveaux entretiens, s'ils ont lieu, devront être fondés sur l'offre anglo-américaine de l'an dernier, rejetée catégoriquement par l'ancien premier ministre Mossadegh, qui subit actuellement son procès pour trahison.

En vertu du plan anglo-américain, l'Iran serait reconnu comme propriétaire de l'industrie pétrolière et aurait tous les avantages de vendre son pétrole sur le marché mondial. La Cour internationale de justice déciderait des compensations qui doivent être accordées à la société Anglo-Iranian Oil et l'Iran recevrait une avance en argent pour remettre l'industrie du pétrole en plein fonctionnement. L'avance en argent comptant serait remboursée en pétrole.

Belgrade accuse l'armée soviétique de divers crimes

Belgrade, 2 (P.A.) — La Yougoslavie vient de publier un récit détaillé accusant les troupes russes de viol, de meurtre, de vol, de lâcheté et de tricherie durant leur séjour en Yougoslavie pendant la guerre.

Le document porte le titre "Crimes sous le déguisement du socialisme" et jouit de l'approbation officielle, car il est publié par le journal de l'armée du peuple.

Il cite des dates et des noms en rapport avec les présumées atrocités commises entre septembre 1944, quand l'armée soviétique entra en Yougoslavie, et la fin de la guerre.

La Yougoslavie rompit avec la Russie et les satellites soviétiques en 1948. Mais l'Union soviétique et la Yougoslavie conviennent récemment d'échanger des ambassadeurs après une rupture de cinq ans. La publication du document arrive donc comme une surprise.

Les relations de l'armée soviétique avec le peuple de ce pays, dès le début, furent incorrectes non seulement au sens de coopération entre alliés, mais furent souvent telles qu'elles ne peuvent être décrites autrement que par le mot hostiles", dit le document.

Il cite en détail des douzaines de violents public impitoyables des adolescents et des grand-mères et des meurtres d'hommes qui protestent. Il parle également de pillage et de sacage et cite même le cas de Yougoslaves qui furent battus sur place parce qu'ils ne pouvaient offrir une allumette pour allumer une cigarette.

Le document dit encore qu'à la fin de la guerre les Russes assiégèrent les troupes yougoslaves aux endroits les plus dangereux, puis se retirèrent quand la bataille devenait trop chaude.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL Ce sont les mules qui ont raison

par André LAURENDEAU

Splendeurs et misères de l'Inde

Commençant demain, samedi, grand reportage de Gérard Filion sur l'Inde et ses mystères. Une série de 18 articles à ne pas manquer.

RESERVEZ VOTRE COPIE A L'AVANCE CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE

"Je vis depuis dix ans au Sahara"

par Mary CHABAUTY

(suite)

Six jours plus tard, nouvel incident. Le vent de sable nous disperse et nous nous perdons dans les dunes. Mon mari d'un côté, moi d'un autre, la patrouille du sien.

Sur la hamada qui occupe la plus grande partie du Sahara, se perdent rarement catastrophes; on finit toujours par couper une piste, et dans chaque peloton il y a deux ou trois guides expérimentés, capables de vous conduire les yeux fermés vers tel point que vous désignerez à 50 kilomètres ou à 200.

Dans les dunes, c'est une autre affaire. On risque de tourner en rond indéfiniment, sans le vouloir, sans s'en douter et si, comme il nous arriva ce jour-là, sévit une tempête de sable, vous découvrez alors avec angoisse votre impuissance dans le lourd silence du désert.

Nous nous cherchâmes donc pendant des heures, en ruminant notre inquiétude. Un hasard providentiel permit à mon mari de me retrouver. Il joua le tout pour le tout. Il n'y avait rien à attendre ni à espérer. Il fallait à tout prix retrouver le peloton. Jean calcula du mieux qu'il le put la direction où il devait se trouver et, me dit-il, "notre seule chance est de le rejoindre, si je ne me suis pas trompé".

S'il est relativement facile de cheminer dans le sable, il est, en revanche, extrêmement difficile de marcher rapidement en rasant la motte. Je fus bientôt à bout de forces mais il fallait continuer coûte que coûte. Six heures plus tard, grâce à Dieu! nous avions rejoint nos Chaamba qui, nous croyant perdus, ne s'étaient pas inquiétés de notre sort.

Quand nous arrivâmes à Ghadames, la nouvelle de ma présence provoqua un étonnement semblable à celui de mon arrivée à Sabria. L'écho se répandit dans la mystérieuse cité du Fezzan installée à la frontière des pays tournaux qu'une femme avait traversé l'Erg à dos de chameau. Personne ne voulait le croire avant de m'avoir vue.

LE VISAGE DU DÉSERT SE TRANSFORME

Cette randonnée dura cinquante-huit jours pendant lesquels nous ne rencontrâmes que deux nomades.

Aujourd'hui, les pelotons motorisés des compagnies sahariennes parcourent en une journée les itinéraires que les méharistes mettaient dix fois plus de temps à parcourir. La Jeep triomphe au désert, mais les rudes épreuves auxquelles elle est soumise ne lui permettent pas de passer partout et toujours.

Il m'est arrivé de voir des chameaux mourir d'épuisement. J'ai même vu l'un d'eux devenir fou et il fallut s'en débarrasser, mais ce sont là des incidents exceptionnels. En revanche, les lames de ressort brisées font chaque jour le désespoir de l'officier responsable du parc automobile.

Pour vos Réceptions

ASSEMBLÉES - BANQUETS
MARIAGES, etc.

Vous aimerez le luxe
délicat du

Salon Chantilly

3456, rue St-Denis
(près Sherbrooke)

* Air climatisé
Service Muzak

Renseignements : PL. 3434

(Familial Digest)

AU SACRE-COEUR

Par suite de circonstances spéciales, la conférence que devait donner le Révérend Père E. Muller, S.J., aux Enfants de Marie du Sacré-Coeur, lundi, le 5 octobre, à 3 h. 30, au couvent de l'avenue Atwater, a été remise au 2 novembre à l'occasion de la réunion mensuelle.

Les Marionnettes de Salzbourg sont acclamées à Boston

Quand le théâtre des Marionnettes de Salzbourg a commencé sa tournée américaine, à Boston, il a suscité un vif enthousiasme. Le "Christian Science Monitor" écrivait: "La flûte enchantée" de Mozart, présenté par le Théâtre des Marionnettes de Salzbourg, est tout simplement quelque chose de merveilleux, plein de magie et d'enchantement. Même le Metropolitan pourrait difficilement égaler la somptuosité des décors et l'opulence des costumes. Et le "Boston Herald" s'exprimait ainsi: "Jusqu'à ce que survienne le super-acteur possédant le profil de Barrymore, la voix de Caruso, le rire de Tallulah, le jeu scénique de Bernhardt, l'enchantement de Pavlova, l'école dramatique de Stanislavsky, nous n'hésitons pas à dire que les Marionnettes de Salzbourg sont parmi les plus brillants sujets dont le royaume des feux de la rampe puisse se réclamer".

Il y aura deux représentations de la "Flûte enchantée" au complet, le 16 octobre au Plateau et le 18 octobre au collège St-Laurent. Il y aura également deux représentations de "Don Juan" de Mozart, le 15 octobre au Plateau et le 17 octobre au collège St-Laurent. "Black Night" et les "7 nains" seront données en matinée pour les enfants le 17 et 18 octobre au collège St-Laurent.

Il y a l'eau courante dans le bordj et dans chaque habitation. Le pittoresque subsiste cependant. Sur chaque toit ont été installés des "bétillas" (énormes bidons d'essence utilisés comme réservoirs). Chaque matin il faut, bien sûr, monter les remplir, mais à n'importe quelle heure de la journée on peut en tout cas prendre sa douche. Une piscine a été installée dans la palmeraie.

Barbes et cheveux devant la science

New-York, 29 (P.A.) — Voici quelques questions à répondre au sujet des cheveux et poils humains.

La barbe devient-elle plus dure au rasage fréquent?

Le fait de se raser contribue-t-il à faire pousser la barbe plus rapidement?

La barbe pousse-t-elle plus rapidement au chaud qu'au froid?

Est-ce que chaque cheveu ou poil croît constamment?

Un cheveu peut-il devenir gris ou blanc du jour au lendemain?

La réponse est non dans chaque cas. Voilà ce que démontrent des études scientifiques des cheveux et des poils.

Nombreuses sont les femmes qui résistent de se raser. Jamais sous prétexte que les poils poussent plus dur et plus rapidement. C'est faux.

Aussi, les adolescents soucieux de faire voir une élégante moustache se rasent constamment dans l'espoir de réussir plus vite. C'est également faux.

La prétention de certains hommes que leur barbe croît plus rapidement en été qu'en hiver est, vraisemblablement, fautive. Le climat n'a rien à y voir.

En général, la rapidité de la croissance des cheveux ou des poils et leur nature sur quelque partie du corps que ce soit ne semble pas être influencée par des facteurs extérieurs.

Les adeptes des barbes et des moustaches sont intéressés d'apprendre que le rythme de croissance moyen de la barbe est d'environ 1/64 de pouce par jour ou environ un demi pouce par mois.

Un relevé démontre que les cheveux croissent d'environ un pouce par mois.

Les cheveux et les poils ne croissent pas constamment. Ils s'endorment ou se reposent. La vie de tous les cheveux et poils est marquée d'une croissance passablement uniforme suivie d'une période de temps de repos. Ensuite cheveux et poils tombent pour être remplacés par une nouvelle croissance. Naturellement il n'est pas ainsi si vous devenez chauve.

Ces relevés ont été résumés par le Dr Chase B. Jones, de la compagnie de radios "Gillette" lors d'une allocution radiophonique.

La couleur des cheveux, a-t-il expliqué, est fournie par des granules dans la corticale de cheveu. Les cheveux gris en sont dépourvus.

"Les cheveux ne deviennent pas gris ou blanc du jour au lendemain. Les granules qui s'y trouvent ne disparaissent pas. Les cheveux qui deviennent gris sont des cheveux sans pigment et ceux qui les remplacent ne contiennent ni pigment ni granules."

Parlant d'études de cheveux par de nombreux savants, le Dr Jones signale que plus de la moitié des cheveux et des poils d'un être humain sont parfois au repos.

Les cheveux jouissent d'une période de croissance plus longue que les poils tandis que la barbe semble croître constamment.

Comme vous le savez la barbe est plus dure que les poils ou pousse plus que les autres parties du corps. Les cheveux mesurent habituellement environ 2 1/2 à 3 pouces de diamètre, tandis que les poils de barbe mesurent de 4/1000 à 9/1000 de pouce.

En général les cheveux sont ovales, mais la barbe en croissant présente un vaste assortiment de dimensions qui ne relèvent aucunement des données géométriques.

LES RISQUES DE L'ACIDE BORIQUE

ce dont il faut se servir avec prudence. Il provient de l'action d'acides forts sur les borates. De fait, il peut constituer un poison dangereux quand on l'administre intérieurement, quand on en absorbe de fortes solutions ou à doses répétées. En cas d'empoisonnement par l'acide borique, il faut recourir immédiatement aux soins du médecin.

NERVEUX et MELANCOLIQUES

Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie, lisez sur la

NEVROSE

les ouvrages

d'André La Rivière

Psychanalyste catholique, de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951)

Sommaire de chaque volume envoyé gratuitement sur demande.

Editions Psychologiques Enr.

3426 ave Marcell, N.D.G., Montréal HUF. 8-4312

NOTES DE VOYAGE

En passant par Florence

— IX —

Un dernier tour en gondole, avec vos bagages cette fois, vous amène au débarcadère de la gare sur les marches duquel vous apercevez, tout de blanc vêtu, un valet de pied qui, dès qu'il se rend compte que vous l'apercevez, soulève sa casquette blanche où vous pouvez lire le nom de votre hôtel: *Régina*. Vous savez que cet homme parle français, qu'il va vous trouver un porteur, qu'il sait à quel guichet s'adresser pour le visa de votre billet de voyage et qu'il ne vous quittera que quand il aura vu le conducteur du train, qui a déjà en main le double du numéro de votre place réservée, s'occuper de vous à son tour. Si tous les départs et les arrivées étaient organisés de cette façon en Europe, ce serait une bénédiction pour les voyageurs étrangers. Mais d'après ce que j'ai pu observer, ce système n'existe qu'à Venise.

Quand j'arrivai à Florence, ce dimanche-là, le temps était à l'orage mais, malgré éclairs et coups de tonnerre, la pluie ne dura pas longtemps et la sérénité revint rapidement dans le ciel de la ville des arts par excellence. Et sa réputation n'est pas surfaite. Florence, et toute sa province, possède suffisamment, et même en surabondance, de richesses artistiques pour combler n'importe quel touriste dont la vie aurait été complètement privée de toute approche de l'art. Même les nouveaux riches et les parvenus qui décident d'un voyage en Europe uniquement pour ajouter une plume à leur chapeau et qui, chez eux, n'ont jamais mis les pieds dans un musée, une bibliothèque ou une galerie d'art, doivent, bon gré mal gré, à Florence, boire quelques coups de la réalité, de la durée et du rayonnement des arts. Ce n'est pas étonnant qu'un touriste américain ait déclaré, un jour, qu'il y a beaucoup trop d'églises en Europe. Il a dû trouver aussi que les sujets religieux tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament avaient fortement préoccupé et occupé les peintres et les sculpteurs du passé si ce n'est plus guère la mode aujourd'hui. Que de peintres et de sculpteurs d'ailleurs ont d'abord et surtout travaillé à la décoration des églises; ce qui prouve que l'Eglise encourageait l'art dès ces époques reculées, quand il y avait des artistes pour le servir.

Cette ancienne capitale de l'Italie, patrie de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, a connu toute une floraison de peintres et de sculpteurs dont les oeuvres sont encore admirées non seulement à Florence même mais dans nombre d'autres villes italiennes et même étrangères. Et quand on embrasse des yeux l'admirable panorama de Florence des hauteurs du Piazzale Michelangelo, on pense que cette ville a bien mérité son surnom d'*Athènes de l'Italie* et que c'est normal et heureux que ses richesses artistiques soient considérées comme patrimoine commun par tous ceux qui l'aiment.

Quand j'ai vu les fameuses portes de bronze du baptistère de l'église Saint-Jean-Baptiste qu'un nettoyage scientifique et relativement récent a rendu à leur première splendeur, j'ai pensé que cette oeuvre de Ghiberti, que Michel-Ange a surnommée, dans son admiration: *La porte du Paradis*, me portait au point culminant de tout étonnement. Quel travail, quelle réussite, quel art et quelle beauté!

Il faut voir ces choses pour y croire. Mais le lendemain, au Palazzo Pitti, avec moins d'admiration mais un étonnement encore plus grand, je restai sans parole devant le complexe et mystérieux meuble qu'est l'autel portatif de Léopoldo de Médicis. Je m'abstiens d'en esquisser même quelques lignes mais il ne faudrait pas passer par là sans demander au gardien de la salle de vous ouvrir ce meuble de forme pyramidale pour en admirer les secrètes richesses et de vous prêter sa

loupe pour voir réellement le détail des ciselures sur cuivre qui font l'ornement des tiroirs, du plus grand au plus petit.

Que vous dire de la Galerie des Offices où la seule collection de peintures en compte 2,000? du musée du Palais Pitti qui est considérable en raison de la grandeur inconcevable du palais lui-même? du Palazzo Vecchio? de la Loggia dell'Orchestra? Et des chapelles? Et des tombeaux? Et des jardins?

Rien que pour suivre les pas des Médicis dans la cité de Florence, il faudrait combiner d'heures d'étude et de loisirs? Le nom de Médicis équivalait à une dynastie. Et pourtant le premier n'est pas né sur le trône, il était marchand. Mais lui, Cosme, dit l'Ancien et Laurent Ier, dit le Magnifique, furent des protecteurs des savants et des artistes, des arts et des lettres. C'est de cette famille qui régna environ quatre siècles sur Florence que sortit Marie de Médicis qui fut reine de France. Leur puissance devait être sans limites puisque leur blason se retrouve dans le marbre et la pierre, non seulement dans de nombreux palais mais aussi dans des églises.

Détail que j'ai trouvé amusant: dans la galerie des porcelaines, la première pièce que l'on aperçoit en entrant à droite, c'est le portrait de l'Empereur par Gérard, reproduit à ses dimensions réelles, je pense bien, sur porcelaine de Sèvres. Une urne aussi est décorée du portrait de Napoléon. Ainsi, pensai-je tout bas, il est ici, Lui aussi. Et qui pourrait soutenir qu'il n'est pas à sa place parmi les Médicis?

Mais l'histoire et l'art n'empêchent pas le temps de couler et la vie pratique d'avoir ses exigences. Pour celles de mes lectrices qui se préparent à passer aussi par Florence je ne peux me priver du plaisir de leur dire qu'il y a là un coiffeur qui s'appelle Dante! Et qui coiffe ses clientes avec autant d'attention que si chacune était... Béatrice. Je ne lui ai pas demandé quel lien de parenté il pouvait avoir avec le grand Alighieri, la conversation était assez laborieuse comme cela sur le sujet de la coiffure: lui avec son français et son anglais et moi avec... mon italien. Mais c'était tout de même une compréhension mutuelle parfaite: je n'ai eu qu'à me louer de ses services; il travaille en artiste... lui aussi.

Et à l'autre bout de l'échelle sociale, en dehors des palais et des temples princiers, comme dans bien d'autres grandes villes, beaucoup de vieilles gens demandent l'aumône dans les rues de Florence, particulièrement des femmes âgées, très proprement mises, dont une surtout avait une figure de sainte. Et elles demandent avec tant de discrétion, de timidité... J'ai tous les regrets du monde de ne pas m'être arrêtée, un soir, malgré l'heure avancée, la chaleur et mes colis pour répondre au geste à peine esquissé de cette femme toute menue à cheveux blancs dont je ne peux arriver à oublier le regard si bleu levé sur moi. J'ai bien regardé le lendemain dans les alentours de la via Tornabuoni, au cas où je la rencontrerais de nouveau, j'avais tellement besoin de réparer mon indifférence de la veille. Mais je ne l'ai plus revue, elle n'est plus passée sur mon chemin...

Et voilà comment je suis prise dans les filets de Florence: parmi les splendeurs d'architecture, de couleurs et de lignes, parmi la blancheur des marbres et les dorures des mosaïques, tant que mes souvenirs florentins dureront, j'ai peur d'apercevoir toujours un regard bleu levé sur moi sans avoir pris le temps de répondre à sa demande...

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Et l'autre bout de l'échelle sociale, en dehors des palais et des temples princiers, comme dans bien d'autres grandes villes, beaucoup de vieilles gens demandent l'aumône dans les rues de Florence, particulièrement des femmes âgées, très proprement mises, dont une surtout avait une figure de sainte. Et elles demandent avec tant de discrétion, de timidité... J'ai tous les regrets du monde de ne pas m'être arrêtée, un soir, malgré l'heure avancée, la chaleur et mes colis pour répondre au geste à peine esquissé de cette femme toute menue à cheveux blancs dont je ne peux arriver à oublier le regard si bleu levé sur moi. J'ai bien regardé le lendemain dans les alentours de la via Tornabuoni, au cas où je la rencontrerais de nouveau, j'avais tellement besoin de réparer mon indifférence de la veille. Mais je ne l'ai plus revue, elle n'est plus passée sur mon chemin...

Et voilà comment je suis prise dans les filets de Florence: parmi les splendeurs d'architecture, de couleurs et de lignes, parmi la blancheur des marbres et les dorures des mosaïques, tant que mes souvenirs florentins dureront, j'ai peur d'apercevoir toujours un regard bleu levé sur moi sans avoir pris le temps de répondre à sa demande...

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Plusieurs fois j'ai vu des étoiles filantes dans le ciel nocturne de Florence mais la pauvreté avec cette dignité, je ne l'ai vue qu'une fois.

Une Américaine chez les Yamis Yuamis

Taipei, Formose, 30 (P.A.) —

Une exploratrice américaine est partie aujourd'hui pour "L'île de la mort", petite île au large de Formose où le règne de la femme est suprême.

Cette petite île est une des parties les moins connues de ce coin du monde malgré qu'elle soit située à moins de 50 milles au large de la côte sud-est de Formose dont la population est très dense.

Les habitants de Formose s'y rendent très rarement à cause du taux élevé de maladie qui sévit sur l'île. Quelques rares navires la visitent chaque année.

Bien que chacun des 1,420 habitants de "L'île de la mort" soit atteint de malaria, dit-on, un petit insecte dont la piqûre entraîne la mort en quelques heures est le principal responsable du nom de l'île.

Son vrai nom est l'île Botel Tobago, 16 milles carrés, habitée par des autochtones connus sous le nom de Yamis Yuamis.

Mme Carveth Weels, femme d'un explorateur américain bien connu, est partie pour l'île à bord d'un navire de la Chine nationale où elle étudiera les indigènes au nom du musée d'histoire naturelle des Etats-Unis.

Parce qu'aucune monnaie n'a cours sur cette île, elle apporte avec elle de nombreux articles pour fins de troc, dont du tissu.

Le principal vêtement des indigènes, toutefois, est simple. Ils ne portent qu'un mince tissu aux hanches, probablement à cause du climat tropical.

Le divorce est commun sur Botel Tobago et les femmes, dont certaines se sont débarrassées parfois de 10 à 15 maris, règnent su-

prémement. Elles sont difficiles dans le choix de leur compagnon et habituellement écartent sans cérémonie les moins beaux. Ceux qui sont pauvres pêcheurs ont très peu de chance de prendre femme.

Ces dernières choisissent même le meilleur poisson, qui constitue avec le taro et les patates sucrées, les principaux plats du régime alimentaire de ces insulaires.



CE VENDREDI
dégustez du

HOMARD au
de La Salle!

Du homard succulent... tout fumant... paré d'une belle teinte corail... Savourez en chaque bouchée, servie dans du beurre fondu, et complétez ce régal avec notre fameuse recette de salade... et beaucoup de bon café, le tout servi dans

le Pavillon — le Café-Club
la Chambre Cavalier

Hotel de La Salle

Rues Drummond et Ste-Catherine

UN. 6-6492

Terrain de stationnement gratuit pour les hôtes de notre salle à manger.



Même vos amies les plus difficiles admettront que L'AUTHENTIQUE ARBORITE est ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

Dessus de comptoirs, pare-gouttes, murs et lambris... tout cela est en Arborite resplendissant, à surface dure... tout est facile à nettoyer avec un simple linge humide. Ne se tache pas, ne s'écaille pas, ne se fendille pas... n'exige jamais de peinture ni de rapéage. C'est Arborite, le revêtement le plus moderne du pays — avec un choix de plus de 60 couleurs et motifs.

POUR UN ÉCHANTILLON GRATUIT D'ARBORITE écrivez à THE ARBORITE COMPANY LIMITED

Montreal 32, Qué. • Toronto 8, Ont.

ARBORITE DISTRIBUTEURS EN GROS SEULEMENT

DAIGLE LUMBER LIMITED 10, RUE CHARLEVOIX FI. 9625

ARBORITE

LaSalle BUILDERS SUPPLY LIMITED

Vendeurs en Gros 159 ouest, Jean-Talon — CA. 5721

ARBORITE DISTRIBUTEURS EN GROS

ROBERT BURY & CO. (Canada) LTD. 5105 Côte de Liesse, St-Laurent BY. 7533

ARBORITE

R. A. FORTIER LIMITÉE 12000 Boulevard Reed, CARTIERVILLE BY. 4765

W. H. GENEST LUMBER REGD 3032 boul. La Salle, VERDUN 19 HE. 5373

"ÇA, C'EST D'LA VRAIE BIÈRE, DE PIED EN CAP!"

LA BIÈRE RED CAP

CARLING'S Red Cap ALE

RED CAP ALE

UNION MADE

THE CARLING BREWERY LIMITED MONTREAL CANADA

McGill réclame une aide immédiate de \$900,000

Le principal Cyril James signale que, cette année encore, l'Université sera probablement privée du subside fédéral—Il faudrait augmenter le salaire des professeurs, en plus de combler le déficit

Le principal et vice-chancelier de l'Université McGill, M. Cyril James, a lancé hier un appel en faveur de cette institution qui n'arrive pas à suffire à ses besoins financiers. Il a profité du dîner annuel des "associés" de McGill pour demander à tous les amis de l'université de faire campagne pour réunir un secours de \$900,000.

M. James estime cette somme nécessaire pour combler le déficit de \$438,000 du Vignier, l'exercice académique et celui de l'exercice

courant, qui sera probablement encore plus élevé. Le principal de McGill a réclame qu'on ne s'arrête d'ailleurs pas là et qu'on réunisse aussi, si possible, des fonds supplémentaires qui permettraient une hausse raisonnable des salaires des professeurs.

Il a qualifié de "critique" la présente situation financière de McGill et assuré que cette université "a un besoin d'argent plus urgent qu'à tout autre moment de son histoire".

McGill avait touché un subside fédéral de \$600,000 durant l'exercice 1951-1952; mais il n'a rien reçu l'an dernier et M. James ne prévoit pas qu'il puisse en être autrement cette année.

On sait qu'à la dernière session de la Législature provinciale, le premier ministre Maurice Duplessis s'était opposé à tout nouvel octroi fédéral aux universités du Québec, en expliquant qu'il n'avait "toléré" le premier qu'en raison de circonstances spéciales.

Depuis, M. Duplessis a constitué une commission royale d'enquête

sur les problèmes de la répartition des taxes et des relations fédérales provinciales. M. James prévoit, à ce propos, que ladite commission ne pourra probablement pas présenter son rapport et ses recommandations avec le 31 mars 1954.

Ce sera alors la fin de l'exercice fiscal et, selon M. James, "il faut peu probable, par suite, que McGill puisse, au cours de la prochaine session, toucher sa part des sommes que le parlement fédéral a déjà votées en aide aux universités canadiennes".

"Le refus par la province, a-t-il ajouté, des conditions posées par Ottawa à son aide aux universités a déjà privé McGill du subside de \$615,000 environ que notre université espérait toucher l'an dernier".

M. James avait fait distribuer aux "associés" (un groupe de financiers montrealais) un tableau qui montre que, dans les économies sévères et la "remise à plus tard" de diverses dépenses d'améliorations, le revenu de l'université a baissé de \$40 par étudiant l'an dernier en regard de l'exercice précédent.

"Si l'on compare, a-t-il dit, ces chiffres à ceux de l'exercice universitaire 1937-1938, quand ne régnait aucune inflation, la baisse a été en réalité de \$147 par étudiant. Et le mal veut que la qualité de l'éducation que nous laissons donner à nos élèves ait aussi baissé proportionnellement.

Les salaires de nos professeurs ne sont pas aussi élevés que ceux de nos autres professions réclamant compétence égale, ce qui nous empêche d'en recruter un nombre suffisant. Ces salaires n'ont même pas embolisé le pas à la hausse constante du coût de la vie au pays.

"Nos professeurs, trop peu nombreux, ne peuvent plus maintenir avec leurs élèves en nombre sans cesse croissant, les contacts personnels si utiles à une véritable formation.

"Nous avons bien haussé légèrement le taux de scolarité; mais cette augmentation ne peut se prolonger à l'infini. Elle risquerait surtout d'empêcher des étudiants méritants de fréquenter nos cours; et, à la longue, elle éloignerait de nous tant d'élèves que nous y perdions au lieu d'y gagner".

Les sessions de ce parlement des entreprises aériennes du monde entier, qui dureront une semaine, s'ouvriront lundi à 11h. par les discours de bienvenue qu'adresseront, lors de cette seconde réunion de l'IATA au Canada, le ministre des Transports, le très honnorable Chevrier, son honneur, le maire de Montréal, M. Camille Houde, ainsi que les représentants de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, aux 141 délégués et à leurs épouses.

Depuis la première assemblée tenue en 1947, c'est la première fois que l'IATA se réunit dans la ville où se trouve son siège social.

Les Canadian Pacific Air Lines et les Trans-Canada Airlines, membres canadiens de l'IATA, seront les entreprises invitées de l'assemblée, à l'hôtel de ville de Montréal, le 10 octobre. De Londres, ils se rendront à Paris, puis passeront quelques jours à Tours et de là se rendront en Afrique.

Le Père Grégoire Leduc a déjà 13 ans en mission et le Père Drouin, 12 ans. Le premier est du Vicariat de l'Uganda au centre, le second est du Vicariat de Likou au Nyassaland. L'un et l'autre reverront les belles chrétiennes qu'ils ont formées dans le passé... mais ils devront encore fonder de nouveaux postes et redoubler de zèle pour étendre de plus en plus le règne du Christ en terre de mission et pour réaliser cette grande tâche, ils comptent sur l'aide de leurs amis du Canada.

Départ de deux Pères Blancs pour l'Afrique

Les Rév. Pères Grégoire Leduc et Germain Drouin de la Société des Pères Blancs s'embarquent, ce matin, sur l'Empress of Australia. Tous les deux se rendent à l'île de Madagascar. Le Père Leduc, 10 octobre, de Londres, ils se rendront à Paris, puis passeront quelques jours à Tours et de là se rendront en Afrique.

Pompier blessé en combattant un violent incendie

Un pompier a été blessé dans un incendie qui a causé hier après-midi, d'assez graves dégâts à trois logis d'un immeuble de trois étages, rue Gravel, petite artère en cul-de-sac sise entre les rues de Montigny et Ontario.

Le grand point d'interrogation qu'est l'Inde d'aujourd'hui

Récit de voyage et impressions de M. Gérard Filion — Grandeurs et misères de l'Inde — Un voyage sous les auspices de l'Entraide Universitaire — Quelques-uns des problèmes de l'Inde — Nouvelle présentation du message chrétien aux Hindous — Une série d'articles dans "Le Devoir"

Mgr Maurault est invité aux fêtes de Salamanque

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, a quitté hier soir à quelques heures d'avis cette institution pour un bref voyage en Europe. Il se rend à Salamanque, en Espagne, pour assister aux fêtes du 7e centenaire de l'Université de Salamanque, la plus vieille et la plus célèbre université d'Espagne, et à celles du 4e centenaire de l'Université Grégorienne, à Rome.

Le Canada produit Record de sécurité pour nos lignes aériennes

Ottawa, 2 (P.C.) — Le Canada a produit sa première torpille, une arme hautement secrète pouvant se diriger sur un sous-mersible ennemi et le détruire.

Une communication de la marine signale que l'arme sera officiellement acceptée aujourd'hui par la marine canadienne, à l'usine Canadian Westinghouse, à Hamilton. L'amiral E. R. Mainau, chef du personnel de la marine, présidera la cérémonie.

La marine a précisé que la fabrication de la torpille avait exigé deux ans. Un crédit de \$40,000,000 permettra d'en fabriquer en quantité.

Bien qu'on n'ait pas donné de détails sur la torpille, on sait qu'il s'agit d'une arme qui atteindra automatiquement sa cible.

Durant la deuxième guerre mondiale, on a utilisé des torpilles acoustiques, qui étaient guidées sur leurs cibles par le bruit de ces dernières. Les observateurs estiment que la torpille canadienne est encore plus perfectionnée.

La marine canadienne a souligné que les torpilles de ce type peuvent être indifféremment utilisées par les navires ou les avions. Elle a ajouté que le type en a été mis au point durant la deuxième guerre mondiale par les marines de l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord.

C'est la 4e fois, en cinq ans, qu'on ne signale aucun mort parmi les voyageurs des envoies régulières à travers le Canada. Il en a été de même en 1949, 1950, 1951.

Le quotient de sécurité a été fort atteint en 1948, lorsque l'équipage et 21 voyageurs d'un avion ont péri à Sault au Cochon, à la suite de l'explosion d'une bombe à retardement. Albert Guay, qui avait machiné l'explosion dans le but de causer la mort de sa femme et de toucher son assurance, a été pendu quelque temps plus tard. Deux de ses complices ont aussi été exécutés.

Dans le domaine des envoies internationales, qui s'étendent jusqu'en Allemagne et en Australie, on n'a enregistré aucun mort parmi les voyageurs en 1947, 1948, 1949, 1950 et 1952. En 1951 un aéronef se rendant à Tokyo, en mission militaire, s'est perdu en Alaska, entraînant la mort de 31 voyageurs.

Un vol de \$7,000 dans une banque

Un jeune homme dans la trentaine a perpétré un vol à main armée dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale au 3501, rue St-Hubert. Il aurait volé de \$6,000 à \$7,000.

Le bandit a fait irruption dans la banque vers midi et dix. Simulant la possession d'une arme à feu, il a présenté au caissier un chèque sur lequel était écrit: "Donnez-moi les billets de \$10, \$20 et \$100 ou je tire". Le caissier, M. Yvon Caisse, lui remit l'argent.

Une minute plus tard, le gérant a pris la fuite sans éveiller l'attention des employés de la banque.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

C'est le second hold-up commis dans la métropole cette semaine et le seul qui ait réussi. On se souvient que la police a appréhendé un suspect une demi-heure après un vol à main armée, lundi, en annonçant qu'elle verserait à l'université la moitié des \$11,000 qu'elle a encaissés l'an dernier dans le fonctionnement de sa librairie.

Le bandit a disparu si rapidement qu'on ignore quelle direction il a prise après s'être enfui de la banque.

Le cartel ouvrier est loin d'être réalisé à Montréal

Le projet de cartel des trois syndicats de la métropole est presque tombé à l'eau hier soir, lorsque les délégués du Conseil des métiers et du travail de Montréal en ont discuté.

Il existe trois conseils syndicaux à Montréal: le Conseil des métiers et du travail, qui sont représentés les unions internationales affiliées à la F.A.T.; le Conseil du travail, qui sont représentés les unions industrielles affiliées au C.I.O., et enfin le Conseil central des syndicats nationaux, où sont représentés les syndicats affiliés à la C.T.C.C.

Il y a quelques semaines, M. Gérard Rancourt, président du Conseil du travail, lança l'idée de réunions conjointes des trois organismes pour discuter des problèmes communs, surtout au sujet de la politique municipale. M. Rancourt précisait qu'il ne s'agissait pas de faire l'unité organisationnelle, mais simplement de donner aux travailleurs de la métropole l'occasion de faire entendre plus fortement leur voix.

Avant reçu un appui enthousiaste de son propre Conseil, M. Rancourt écrivit aux deux autres corps pour les inviter à une réunion préliminaire.

Le Conseil central des syndicats nationaux accepta tout de suite d'envoyer des délégués et se proposa "en principe" en faveur de l'idée.

C'était au tour du Conseil des métiers à prendre attitude hier soir. Une résolution fut adoptée devant l'assemblée par le Comité exécutif du Conseil pour recommander d'envoyer deux délégués à la réunion préliminaire "dans le but de connaître les intentions des autres groupes".

Cette résolution faillit provoquer une tempête. M. Paul Fournier, vice-président de l'Union internationale des distilleries, s'écria qu'il ne voulait rien avoir à faire avec les Syndicats catholiques.

"Avec le Conseil du travail, il n'y a pas d'inconvénients. Nous avons déjà collaboré. Mais avec les Syndicats catholiques, je ne crois pas que ce serait une bonne chose".

M. Hugh Corrigan vint s'interposer en déclarant que le Conseil des métiers avait, l'an dernier, pris la décision de ne pas frayer avec les Syndicats catholiques. "Il est temps que nous nous en tenions à cette décision, surtout après les accusations que les Syndicats ont portées contre les unions internationales lors de leur congrès à Québec".

M. Léon Côté, vice-président du Conseil des métiers, qui dirigeait le débat en l'absence de M. Claude Jodoin, fit remarquer que le Comité exécutif du Conseil était bien de cet avis "mais que ce serait se donner de la mauvaise publicité que de refuser d'aller à une réunion préliminaire et de sembler s'opposer à un projet d'unité".

M. Louis Laberge, secrétaire du conseil, ajouta pour sa part qu'il fallait envoyer des délégués à la réunion préliminaire "précisément pour savoir si les syndicats catholiques conservent toujours la même attitude à l'égard des unions internationales".

Quant à M. Roger Provost, président de la Fédération provinciale du travail, il exprima l'opinion suivante: "Ce serait avoir peur de ceux que ce que nous pensons de la discussion sur le bill de la discrimination religieuse pour tenir ses syndicats debout".

Sur ce, le Conseil des Métiers décida de risquer l'envoi d'une délégation qui sera composée de MM. Claude Jodoin et Louis Laberge.

Une vague de grèves comme il ne s'en est pas vu depuis l'été de 1948 trouble actuellement le front ouvrier au Canada.

Un relevé de la Presse Canadienne démontre que plus de 18,000 personnes ont cessé de travailler par suite de ces grèves et que les salaires et les heures de travail constituent le principal grief.

La retenue syndicale fait également partie des demandes ouvrières, dans les conflits qui paralysent les champs aratoires du nord de l'Ontario et du nord-ouest du Québec. Voici en quoi consiste la retenue syndicale: l'employeur déduit du salaire de l'ouvrier la contribution de ce dernier à l'union et il envoie l'argent à l'union lui-même.

Plusieurs autres unions ou syndicats menacent actuellement de déclencher d'autres grèves et l'on prévoit que le nombre des ouvriers qui ont quitté le travail augmentera dans les prochains jours. Les journaux ont tenté de sortir de la salle pendant le temps que M. Roger Provost donnait les explications demandées.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Un autre délégué a demandé aux dirigeants du Conseil d'expliquer pourquoi M. Claude Jodoin, le président, avait pris parti dans le différend entre la Cité et ses employés municipaux, alors que le Conseil avait tenté de maintenir la pulpe.

Boisvert démasque "la créature de Charlie"

M. Adélard Boisvert, candidat à la mairie de Ville-Saint-Michel, a ouvert sa campagne électorale hier soir, en dénonçant son adversaire, M. Raymond Morin, comme étant une créature du maire démissionnaire, M. Charles Lafontaine.

Parlant avec une verve qu'on ne lui connaissait pas aux élections de février 1952, alors qu'il a été défait par M. Lafontaine, le candidat Boisvert a reproché à son adversaire son slogan de campagne: "La paix à Ville-Saint-Michel".

"Comment peut-on espérer établir la paix dans cette municipalité quand on fait campagne avec un Lafontaine qui a semé le trouble partout où il est passé?" s'est demandé M. Boisvert.

Le candidat a reproché à Charlie d'avoir des sources de revenu assez mystérieuses. M. Lafontaine ne fait que de la politique; il recevait quelque \$2,000 comme maire, ce qui ne l'empêche pas de rouler Cadillac et de vivre grassement.

Les allusions à la conduite et au passé de Charlie ont soulevé les applaudissements de plusieurs centaines de personnes réunies en la salle Robin.

Le candidat Boisvert a félicité l'échevin Marcel Pageau d'avoir tenu tête à l'ex-maire Lafontaine et à sa clique, faisant épargner ainsi plusieurs milliers de dollars à Ville-Saint-Michel.

M. Boisvert a promis que son premier geste en arrivant à l'hôtel de ville serait d'engager des comptables — "Je les paierai de ma poche s'il le faut" — afin de mettre ordre dans les livres de la municipalité. "Je vous promets des surprises", a dit le candidat.

M. Boisvert a terminé en énumérant les principaux points de son programme. Les voici: coopération constante avec la Chambre de Commerce et la Ligue des propriétaires; établissement d'un système de vente des terrains de la ville dans le meilleur intérêt des citoyens, en adaptant à nos problèmes le système suivi par la cité de Montréal; pavage sur le boulevard et le chemin St-Michel; étude approfondie, de concert avec les propriétaires de carrières, des moyens à prendre pour faire diminuer la poussière et régler le dynamitage qui cause tant de dommages; construction d'un hôtel de ville confortable et d'un garage municipal; formation d'un corps de pompiers compétents à servir la population selon ses besoins; amélioration des terrains de jeux et construction d'un bain public; discussion constante avec la Commission de transport de Montréal en vue de faire supprimer définitivement les tarifs additionnels imposés aux résidents de St-Michel, d'améliorer les services déjà existants de transport en commun et d'obtenir la prolongation du circuit Jean-Talon.

M. Lafontaine avait promis d'assister à la première assemblée du candidat Boisvert et d'intervenir si nécessaire. Charlie, prétextant une assemblée de son candidat, n'a pas tenu promesse. C'était mieux ainsi: il aurait été reçu plutôt à poings fermés qu'à bras ouverts.

Sillery entreprend des fouilles qui sont prometteuses

Québec, 2 (P.C.) — Des chercheurs fouillent aujourd'hui avec acharnement le terrain qui entoure une maison construite il y a plus de 300 ans pour tenter de retrouver ses fortifications.

La "Maison des Jésuites", construite en 1637 sur la rive du fleuve St-Laurent, à Sillery, en banlieue de Québec, serait la plus ancienne maison debout au Canada.

Les recherches, qui ont commencé hier sous la direction de M. Wilfrid Juty, archéologue de l'Ontario, ont déjà permis de retrouver une hache de fer typique de celles qu'on échangeait au 16e siècle pour des fourrures; une longue gouge rouillée; la tête d'une pique d'argile; des restes d'un très vieux mur de brique.

Les fouilles, organisées par la Société historique de Québec avec l'aide de la ville de Sillery, qui fournit la main-d'œuvre, ont été entreprises après de longues études d'une carte datant de 1885 et d'autres documents.

On sait que la Maison des Jésuites, une chapelle et quelques maisons de colons se trouvaient à l'intérieur du mur à quatre tourelles.

Tout près, sur le site de la première église en pierre construite

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

est actuellement exposé.

Le grand point d'interrogation qu'est l'Inde d'aujourd'hui

Récit de voyage et impressions de M. Gérard Filion — Grandeurs et misères de l'Inde — Un voyage sous les auspices de l'Entraide Universitaire — Quelques-uns des problèmes de l'Inde — Nouvelle présentation du message chrétien aux Hindous — Une série d'articles dans "Le Devoir"

Mgr Maurault est invité aux fêtes de Salamanque

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, a quitté hier soir à quelques heures d'avis cette institution pour un bref voyage en Europe. Il se rend à Salamanque, en Espagne, pour assister aux fêtes du 7e centenaire de l'Université de Salamanque, la plus vieille et la plus célèbre université d'Espagne, et à celles du 4e centenaire de l'Université Grégorienne, à Rome.

Le grand point d'interrogation qu'est l'Inde d'aujourd'hui

Récit de voyage et impressions de M. Gérard Filion — Grandeurs et misères de l'Inde — Un voyage sous les auspices de l'Entraide Universitaire — Quelques-uns des problèmes de l'Inde — Nouvelle présentation du message chrétien aux Hindous — Une série d'articles dans "Le Devoir"

Mgr Maurault est invité aux fêtes de Salamanque

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, a quitté hier soir à quelques heures d'avis cette institution pour un bref voyage en Europe. Il se rend à Salamanque, en Espagne, pour assister aux fêtes du 7e centenaire de l'Université de Salamanque, la plus vieille et la plus célèbre université d'Espagne, et à celles du 4e centenaire de l'Université Grégorienne, à Rome.

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$16.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361*

VENDREDI, 2 OCTOBRE 1953

Ce sont les mules qui ont raison

M. René-P. Landry, directeur de Radio-Canada pour la province de Québec, annonce que Montréal possèdera un second poste de télévision d'ici la fin de l'année. Peut-être l'aurons-nous en décembre.

Les téléscripteurs de Montréal vont pousser un soupir de soulagement. L'alternance du français et de l'anglais n'a jamais fait leur bonheur. Bien des Canadiens français comprennent mal ou ne comprennent pas du tout les programmes réalisés en langue anglaise; et lorsqu'ils les entendent, ils les aiment rarement, tant les goûts diffèrent.

D'ailleurs nos compatriotes anglais nous le rendent au centuple: dans leur immense majorité, le français les atteint à peu près autant que le grec ou le chinois. Ils manifestent leur dégoût avec vigueur. On me dit que les protestations les plus vigoureuses et les plus... convaincues sont venues du côté anglophone.

Ceci doit même nous arrêter un moment. Dans la région qu'atteint CBFT les Canadiens français constituent au moins les deux tiers des spectateurs. Il ne semble pas que la situation de minorité ait communiqué aux anglophones un complexe d'infériorité, bien au contraire. On leur a accordé la moitié des programmes, en vertu du principe que bilinguisme implique égalité (principe qui ne joue pas, bien entendu, à Ottawa, où l'anglais a la grosse part). Cette générosité de Radio-Canada à leur endroit les a-t-elle comblés? Non, ils n'ont pas cessé de clamer leurs doléances. Ils ont écrit, téléphoné, fait écrire, fait téléphoner, surtout fait agir les influences considérables dont ils disposent. De sorte que si nous obtenons un second poste de télévision, c'est peut-être à eux principalement que nous le devons.

Cette confiance en soi peut avoir quelque chose d'indiscret, mais elle obtient des résultats.

Nos réclamations ont souvent l'air fastidieux: étant à peu près toujours les oubliés, c'est nous qui devons nous plaindre pour rappeler que nous existons. A la longue, il arrive que cela nous gêne. Nous nous disons: "Après tout, il y a peut-être là quelque exagération?" Et nous mettons la pédale douce à nos doléances, par pudeur, par lassitude, pour montrer que nous sommes des gens bien élevés, afin d'établir que nous ne sommes pas de ces esprits étroits et bornés qui passent leur vie à s'occuper de vétilles.

L'Anglo-Canadien n'a pas eu à se battre pour obtenir de l'anglais dans ses écoles québécoises. Il n'a pas eu à se battre pour obtenir de l'anglais à l'Assemblée législative de Québec. Il n'a pas eu à se battre pour obtenir des postes de radio qui lui parlent sa langue dans le Québec. Il n'a pas eu à se battre pour entendre de l'anglais à CBFT.

Mais en tant que téléscripteur il n'obtient plus 100 p.c. Alors il s'estime lésé. Il se bat sans pitié, sans lassitude et sans fausse honte. Etre servi dans sa langue ne lui apparaît pas un objectif méprisable. Il n'en fait peut-être pas un grand principe, mais il obéit à une réaction élémentaire — excessive à mon gré, saine au fond.

Reclamer d'être servi, instruit, amusé dans sa langue, lorsqu'on possède des droits dans un pays, ce n'est peut-être pas poser un acte de haute intellectuel, mais c'est obéir à une saine réaction élémentaire — ou si l'on veut, à une réaction vitale. Je veux qu'on m'accepte comme je suis. Je veux qu'on me consente ma place, rien que ma place, toute ma place. Il n'y a pas à perdre la tête là-dessus, mais il n'y a pas à céder non plus. C'est une vérité simple et carrée. J'existe et je veux qu'on me reconnaisse.

Alors si, quittant Montréal par avion, les compagnies installées à Dorval ne prennent même pas la peine de mettre un interprète à ma disposition, c'est elles qui ont tort et c'est moi qui ai raison. Si, à la cafétéria de Radio-Canada ou d'ailleurs je demande du café et si la serveuse paraît perdue comme si je lui demandais une spécialité japonaise avec l'accent de Tokio, j'ai raison de m'obstiner, et si je ne m'obstine pas je démissionne.

Nos Anglo-Canadiens le comprennent à merveille. Ils s'affirment avec la certitude de celui qui n'a pas l'habitude d'être nié. Ils le font avec une ingénuité désarmante. Laissons de retrouver leur fraîcheur, nous qu'on a si souvent oubliés. Rappelons le sens de l'obstination, quitte à nous faire traiter parfois de têtes de mules. Ne pas s'obstiner à vivre, c'est consentir à mourir. Quand il est question de sauver sa peau, ce sont les mules qui ont raison.

Donc Montréal aura deux postes. Le poste anglais sera relié à un réseau. Le poste français sera pour l'heure un isolé. Il y aura: un poste anglais à Toronto et à Montréal; un poste bilingue à prédominance anglaise à Ottawa; un poste français à Montréal. Il ne faudrait pas que cette situation s'éternise. Le fait de posséder un réseau apporte tant d'avantages que nous ne devons pas en être privés longtemps.

Autre question: le budget de ces postes. Quelle part sera dévolue au poste français? Dans quelle mesure pourra-t-il utiliser les studios et l'équipement, déjà insuffisants, qu'il faudra partager?

Le poste français devrait être établi sur le même pied que le poste de Toronto. Il sera lui aussi une tête de ligne. Il est condamné à presque tout produire sur place, et la production coûte terriblement cher à la télévision. Est-ce que, pour le faire vivre, on laissera entrer à la queue leu leu tous les romans-savons qui nous assaillent à la radio, de façon que le Commerce soulage le budget de Radio-Canada? On s'était bien juré de les faire attendre à la porte, ceux-là; on voulait réaliser une télévision aussi éducative qu'amusante; on avait lu les meilleures pages du rapport Massey... Faudra-t-il oublier tout cela?

Là les responsabilités changent de camp, et le public doit porter les siennes. S'il trouve toujours excessives les sommes affectées à la télévision; si les éléments les plus éclairés de l'opinion boudent l'écran ou y subissent passivement n'importe quelle entreprise commerciale, nous aurons peu à peu une télévision américaine: je veux dire grotesque, sans valeur humaine, sans signification.

Car la télévision, par hypothèse, coûte très cher. Il faut que quelqu'un solde la note. Si ce n'est pas l'Etat ce sera le Commerce. Le commerce n'a prouvé ni à la radio canadienne ni à la télévision américaine, dans l'ensemble, qu'il est digne de prendre la direction des loisirs populaires. Alors la tâche retombe sur l'Etat.

Mais revenons en terminant au problème soulevé plus haut: l'affectation des deniers publics entre Montréal et Toronto. On affirme couramment qu'à l'heure actuelle le budget torontois est bien supérieur au budget montréalais. Il n'est pas facile d'obtenir là-dessus des précisions: ces documents paraissent aussi bien gardés que les secrets de la Défense nationale. Mais il semble que les dépenses — y compris les salaires et les cachets aux scripteurs et artistes — soient beaucoup plus généreuses à Toronto qu'à Montréal. On aimerait savoir pourquoi. On aimerait apprendre en vertu de quel principe Toronto, déjà desservi par la télévision d'outre-frontière, aurait droit à plus de subsides que Montréal, actuellement réduit à CBFT.

Nous nous réjouissons d'apprendre que Montréal aura deux postes de télévision dès décembre prochain. Nous applaudissons au fait qu'un premier poste entièrement français fonctionnera dans notre pays. Nous admettrons difficilement que ce poste passe, avec armes et bagages, au Commerce, bière et savon, — ou soit traité en parent pauvre.

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

Nos paratonnerres

Le mot, dans le sens où nous nous proposons de l'employer, n'est pas de nous. Nous l'avons, pour la première fois, entendu des lèvres de Mgr La Flèche. Le vieil évêque parlait à l'inauguration du nouveau couvent des Soeurs du Précieux Sang, sur le Coteau. (Pour tous les Trifluviens, l'indication sera précieuse.)

Il disait les œuvres pieuses qu'accomplissent ces religieuses. Elles seront pour notre ville, un paratonnerre, ajoutait-il. C'est dans le même sens que nous disons de nos missionnaires en pays lointains qu'ils sont pour leurs compatriotes des paratonnerres.

En saurons-nous jamais le nombre exact? Il dépasse sûrement les estimés qu'on en porte à en faire.

L'autre jour, l'un d'entre eux, en vocations missionnaires, et qui allait rejoindre en Afrique sous l'étendard encore davan-plusieurs de ses confrères, "fils comme lui de l'illustre cardinal Lavergne, était sacré dans sa petite patrie de Saint-Yacinthe. Le pontife consacrateur, le cardinal Léger, archevêque de Montréal, a débuté dans la carrière comme missionnaire au Japon.

Il disait à son fils spirituel: Cher Monseigneur, elle sera grande la joie de vos fils noirs lorsqu'ils vous recevront, à Port-Jameson. Mais cette joie, elle sera un fruit détaché de l'arbre de notre Eglise canadienne. Vous êtes un enfant de notre pays, si riche

lui-là, fut évêque au Japon, avant de l'être dans l'Ouest canadien, prenait possession du siège archiepiscopal de la capitale de notre pays.

Et il ne se passe guère de semaines, pourrait-on dire, sans que certains des nôtres parlent pour quelque lointain pays.

Les missionnaires canadiens, on ne tardera point à dire: Où ne sont-ils pas?

On les voit dans l'Amérique du Sud comme en Asie, et leurs sœurs les accompagnent à peu près partout.

Les religieuses françaises, venues chez nous, y ont, comme les Soeurs Blanches, recruté de nombreuses compagnes pour leurs missions d'Afrique. Des congrégations féminines de fondation canadienne sont à prendre leur part de l'œuvre de salut.

Les paratonnerres se dressent de plus en plus nombreux dans le ciel.

C'est notre plus haut motif d'espérance.

"LETITRES AU DEVOIR"

LES PERES DE SAINTE-CROIX AUX INDES

Cher monsieur Filion,

J'ai beaucoup de sympathie et d'admiration pour Mgr Malenfant et les missionnaires capucins de l'Inde. Mais affirmer que Garakpur est "la seule mission de Canadiens aux Indes" (Le Devoir du 22 septembre, p. 4), c'est oublier que les Pères et les Frères de Sainte-Croix du Canada sont à Hafong, dans la province de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde, depuis 1917. Rome vient justement, il y a un peu plus d'un an, de reconnaître leur mérite en y établissant le siège d'une préfecture apostolique où se trouvent en particulier des anciens élèves du Collège de St-Laurent, de l'Externat classique Ste-Croix et de l'Université St-Joseph du Nouveau-Brunswick.

Vous trouverez de plus amples informations dans le premier numéro de la revue Orient que je vous adresse ci-joint.

Je vous saurais gré, monsieur le directeur, de publier cette rectification pour la consolation de nos missionnaires qui lisent encore avec intérêt votre journal, même s'ils ne le reçoivent que trois mois après sa parution à Montréal!

Votre bien dévoué,

le directeur d'Orient,
Joseph LEGAULT, C.S.C.

LECTURE

beaucoup de gens un réel besoin de lecture.

Deuxièmement, la "relecture" que combattent les techniciens n'a rien à voir avec le retour de l'esprit sur les passages importants ou difficiles d'un texte, mais consiste en un retour immotivé de l'oeil sur les mots déjà lus. Etes-vous toujours prêt à la défendre? De plus, les problèmes de mesure et d'augmentation de la vitesse sont loin d'être les seuls étudiés: tout ce qui concerne l'attention de la compréhension de la lecture est l'objet dans ces disciplines de beaucoup de soin. Enfin, de grâce, n'imputez pas à des savants sérieux des idées comme celle de la limite à 700 mots à la minute. Ils sont conscients des limites de leur utilité, et n'ont jamais voulu introduire uniformément leur méthode dans tous les domaines de la lecture.

J'espère donc que vos prochaines productions seront plus sûres comme information, et moins propres à induire en erreur.

Raymond JOLY,
Sainte-Pétronille,
Ile d'Orléans.

Au delà des frontières québécoises

Il est significatif qu'à l'heure où s'achevait, au Madawaska, la trentième session des Semaines sociales du Canada (section française) on annonçait que l'Association des médecins de langue française tiendra à Ottawa, en septembre 1954, son prochain congrès.

Ainsi, une fois de plus, et dans des domaines très divers, s'affirment les liens de la francophonie.

Et cela se produit au lendemain de cette réunion de l'Académie (l'Association des Educateurs de langue française) qui, après son congrès des Maritimes, avait réuni à Saint-Basile, au Manitoba, une partie de l'élite française, qui a conduit jusqu'à la côte du Pacifique nombre de ces travailleurs et de leurs amis de l'est du Canada.

Ce n'est pas aux lecteurs du Devoir que nous devons dire l'importance de ces voyages et de ces contacts. Nous les avons pratiqués dans toute la mesure où les circonstances nous le permettaient, avant même que des associations plus solennelles en prennent la responsabilité. Mais le temps qui s'écoule ne fait qu'en souligner l'importance.

S'il fut une heure où nous avions particulièrement le devoir de nous serrer les coudes, c'est bien celle que nous vivons. Nulle heure, non plus, n'exige que nous nous connaissions mieux, les uns les autres.

Les hommes qui viennent de visiter le pays de l'Ouest n'oublient pas de sitôt les choses qu'ils ont vues et les paroles qu'ils ont entendues.

Et d'Ottawa, les médecins, l'an prochain, rapporteront pareillement d'utiles leçons. Ils y verront, entre autres, que les luttes des minorités, pour se couronner de succès remarquables, ne sont jamais terminées.

Ils y recueilleront en même temps que des leçons de dur et vigoureux réalisme, de hautes leçons d'espérance.

Ils y verront que, si leurs compatriotes d'outre-Atlantique ont encore à combattre, ce n'est pas en vain qu'ont lutté les anciens.

L'effort n'est jamais inutile.

Churchill-de Valera

Le passage au Canada de M. Sean Lemass, premier ministre adjoint de la République d'Irlande, a rappelé l'attention sur la question irlandaise.

M. Lemass, qui est l'un des plus jeunes survivants de la prise d'armes de 1916 — il est à peine au commencement de la cinquantaine et l'on raconte qu'il s'est échappé de l'école pour aller se battre — était d'abord venu en Amérique pour développer les relations commerciales entre la République et les pays nord-américains, mais il n'a pu s'empêcher de parler de l'aspect politique de la situation.

Il a fait observer que la seule question qui divise aujourd'hui la Grande-Bretagne et l'Irlande républicaine est celle de la division du pays irlandais. Il a noté, comme on l'a fait tant de fois ici même et comme le rappelait récemment un évêque irlandais de passage en Amérique, l'absurdité de cette division, qui ne correspond à aucune réalité historique ou géographique. Il a exprimé sa conviction que les deux Irlandes finiront par se réunir.

Et ceci a fait lever dans l'esprit de plusieurs un point d'interrogation. Lors de son récent passage en Angleterre, M. de Valera a été invité à dîner par M. Churchill — c'était, paraît-il, la première fois que les deux hommes se rencontreraient face à face et l'on se demande, un peu partout, de quoi ils ont bien pu parler.

On n'imagine point, en effet, que ce soit pour le seul plaisir de faire une causette avec le chef du gouvernement républicain que M. Churchill l'a invité à partager son repas.

Pour le moment, nous ne voulons souligner que l'une de ses premières initiatives dont l'autre direct, d'ailleurs fortement encouragé par ses collègues, paraît avoir été le secrétaire de la Société, M. Etienne Duhamel, de Contrecoeur.

Elle était imposée par les circonstances: nous sommes à la veille de 1955, du deuxième centenaire du Grand Déplacement et l'on y pense partout où il y a des descendants d'Acadiens. Or, ceux-ci sont nombreux dans la région du Richelieu. M. Duhamel note que l'une des paroisses du comté de Saint-Jean porte précisément le nom de l'Acadie et que la paroisse Saint-Antoine-sur-Richelieu possède son rang surnommé l'Acadie.

Pour 1955

Une nouvelle société historique régionale: La Société historique de la Vallée du Richelieu, vient de se constituer à Saint-Jean. La personnalité de ses animateurs, hommes d'étude et d'action, la richesse historique du territoire qui sera leur champ de travail, l'ampleur du programme qu'ils se sont tracé autorisent à fonder sur l'avenir de l'œuvre de hautes espérances.

Pour le moment, nous ne voulons souligner que l'une de ses premières initiatives dont l'autre direct, d'ailleurs fortement encouragé par ses collègues, paraît avoir été le secrétaire de la Société, M. Etienne Duhamel, de Contrecoeur.

Elle était imposée par les circonstances: nous sommes à la veille de 1955, du deuxième centenaire du Grand Déplacement et l'on y pense partout où il y a des descendants d'Acadiens. Or, ceux-ci sont nombreux dans la région du Richelieu. M. Duhamel note que l'une des paroisses du comté de Saint-Jean porte précisément le nom de l'Acadie et que la paroisse Saint-Antoine-sur-Richelieu possède son rang surnommé l'Acadie.

Le Séminaire de Nicolet, qui accueille ces jours-ci ses anciens, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle construction moderne qui se dresse maintenant à l'arrière du vénérable monument plus que centenaire, conserve de nombreuses légendes qui se transmettent d'une génération d'écoliers à l'autre. Et ce folklore estudiantin est d'autant plus riche qu'il en est rendu à célébrer son 150e anniversaire. Il partage aussi avec nombre d'autres collèges classiques la légende du cheval que des écoliers entreprenants auraient introduit dans la maison. Il partage aussi avec d'autres celle de la bouteille d'eau de feu qu'un élève peu respectueux du règlement est en train de hisser vers la fenêtre du dortoir et qui ne se rend pas à destination parce qu'un surveillant alerte a coupé la corde.

Chaque génération, chaque promotion même, conserve des souvenirs qui finissent par se styliser et s'agrandir d'un reflet de légende. Mes propres confrères n'ont sûrement pas oublié certaine composition où le héros, après avoir été atteint d'une balle au coeur, demeurait tout ébahi. Ils n'ont pas oublié non plus la célèbre riposte d'un camarade pince-sans-rire à un surveillant excédé. Après avoir

LES CONFERENCES DU "DEVOIR"

Après sept années d'expérience...

par Claude RYAN

C'est M. Claude Ryan qui présentait hier soir M. Gérard Filion à l'auditoire du Plateau.

M. Ryan a rendu hommage au directeur du DEVOIR et ramassé en quelques paragraphes l'oeuvre accomplie par celui-ci et ses collaborateurs depuis 1947.

Nos lecteurs seront heureux de lire plus bas le texte même de M. Ryan.

Un rojeunissement

Grèves mémorables, luttes constitutionnelles, problèmes culturels, questions religieuses, moralité publique, il n'est pas un problème de notre vie collective qui n'ait été abordé ces dernières années, dans le Devoir, avec courage et objectivité. Il en est résulté parfois des luttes difficiles dont certains admirateurs d'autres fois sont sortis inconsolables. Mais dans l'ensemble, tout en restant le même, le journal s'est réjuni dans son contenu: il s'est réjuni dans sa présentation; il s'est réjuni aussi dans sa clientèle (ce qui compense amplement, soulignant un jour M. Filion, pour les pertes subies à l'autre bout de l'échelle.)

D'abord la Chine

De ce réajustement magnifique, M. Filion nous donne, depuis une couple d'années, de singulières manifestations. Nous l'avions cru intéressé surtout aux questions québécoises et canadiennes. Et plusieurs d'entre nous, connaissant sa verdeur et son style tout à fait canadiens, auraient pensé que c'est sur ce plan qu'il aurait exclusivement déployé son énergie. Mais voici que, coup sur coup, en moins d'un an, il accompli deux voyages mémorables dans les régions les plus lointaines de la planète. Le premier de ces voyages à l'automne de 1952, entraîna M. Filion jusque dans les terres défendues de la Chine et de l'Europe communistes. De ce voyage, on attendait, en certains milieux, des choses sensationnelles: certains théologiens d'occasion se mirent à guetter les hérésies. Il en sortit, au contraire, un reportage objectif et nuancé qui fut reproduit dans toute la presse anglaise du Canada, ainsi que dans un grand nombre de journaux américains et européens. Ce reportage restera comme une précieuse contribution à un examen plus objectif de nos rapports économiques, politiques et culturels avec le monde soviétique.

Les nouveaux thèmes

Mais la conjoncture économique, politique et sociale, qui avait marqué les 35 premières années du Devoir, avait sensiblement changé. De ces changements profonds, André Laurendeau signalait, l'hiver dernier, les quatre lignes maîtresses dans l'Action Nationale:

- a) Changements dans l'équilibre politique extérieur, causés par le déclin de la Grande-Bretagne et de la France, l'hégémonie américaine et la lente, mais puissante ascension des peuples asiatiques.
- b) Changements dans l'équilibre politique intérieur, révélés par les tensions croissantes entre le gouvernement central et ceux des provinces.
- c) Changements dans l'équilibre social du Canada français, dont la population avait définitivement une population à majorité urbaine et industrielle et dont les éléments populaires, ouvriers et paysans, parvenaient en même temps à une surprenante mesure de cohésion et de force.
- d) Changement enfin dans l'équilibre de notre vie religieuse, car c'est avec les années '40, peut-on dire, que, dépassant les plaintes solitaires et souvent négatives de certains précurseurs des générations précédentes, le laïc de chez nous semble se réveiller à une conscience plus aiguë des dimensions réelles du problème religieux et de la place du laïc dans l'Eglise.

Sur chacun de ces plans, il s'imposait un immense effort pour refaire l'état des questions en

L'Inde et notre inquiétude

Cette fois-ci, M. Filion nous arrive de l'Inde. Il fut invité, l'été dernier, à donner une série de conférences à un Séminaire international, tenu à Mysore, dans le sud de l'Inde, sous les auspices de l'Entraide étudiante internationale. Ce voyage lui permit de visiter en même temps les diverses régions de l'Inde, de causer avec ses principaux chefs religieux et civils, d'observer un peu l'âme et la vie des peuples qui l'habitent, et surtout de se poser sur les lieux de nombreuses questions qui peuplent notre esprit à tous. Est-il vrai que 85% des habitants de l'Inde sont illettrés et sous-alimentés? Est-il vrai que le gouvernement de ce pays a décidé d'encourager le contrôle des naissances afin de sauver la population du spectre de la faim? Les castes et les intouchables existent-ils encore? Que font nos missionnaires là-bas? Que penser de la politique intérieure et extérieure du gouvernement Nehrou? En un mot, que nous réserve l'Inde? Voilà quelques-unes des questions auxquelles nous sommes venus

(suite à la page 5)

L'ACTUALITÉ

Légendes écolières nicolétaines

Le Séminaire de Nicolet, qui accueille ces jours-ci ses anciens, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle construction moderne qui se dresse maintenant à l'arrière du vénérable monument plus que centenaire, conserve de nombreuses légendes qui se transmettent d'une génération d'écoliers à l'autre. Et ce folklore estudiantin est d'autant plus riche qu'il en est rendu à célébrer son 150e anniversaire. Il partage aussi avec nombre d'autres collèges classiques la légende du cheval que des écoliers entreprenants auraient introduit dans la maison. Il partage aussi avec d'autres celle de la bouteille d'eau de feu qu'un élève peu respectueux du règlement est en train de hisser vers la fenêtre du dortoir et qui ne se rend pas à destination parce qu'un surveillant alerte a coupé la corde.

Chaque génération, chaque promotion même, conserve des souvenirs qui finissent par se styliser et s'agrandir d'un reflet de légende. Mes propres confrères n'ont sûrement pas oublié certaine composition où le héros, après avoir été atteint d'une balle au coeur, demeurait tout ébahi. Ils n'ont pas oublié non plus la célèbre riposte d'un camarade pince-sans-rire à un surveillant excédé. Après avoir

parcouru le dortoir dans toute sa longueur en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le surveillant s'écroula en levant les bras au ciel: Je suis rendu au bout! Et il s'entendait répondre d'une voix faiblement calme: Revirez de bord!

Il y a cependant des légendes plus sérieuses, qui ont un fondement historique, et qui sont pieusement entretenues. Le plus illustre des écoliers nicolétains, celui qui brilla le plus pendant ses années d'études mêmes, fut probablement Antoine Gérin-Lajoie. On raconte qu'il composa à l'étude la célèbre chanson populaire Un Canadien errant après avoir eu à passer sur le lac Saint-Pierre le convoi qui emmenait en exil les chefs insurgés de 1837.

Gérin-Lajoie ne se contenta pas d'écrire une complainte, il voulut fournir à son peuple une équipe de chefs bien préparés à la défendre. Et c'est pourquoi il fonda, avec l'appui de l'historien Ferland, l'un de ses maîtres, un cercle d'études où les élèves des classes supérieures s'entraînaient à l'éloquence et enrichissaient leurs connaissances. Encore collègue, Antoine Gérin-Lajoie écrit une tragédie en vers tirée de l'histoire canadienne — le Jeune Latour — et il eut la satisfaction de la voir jouer devant

un auditoire fort distingué dont certains s'étaient rendus au Séminaire de Nicolet, pour la circonstance, de Montréal et de Québec.

Les deux frères Dorais ont eux aussi laissé une légende. Les deux frères étaient condisciples et ils se partageaient en 1891, ex aequo, le prix d'excellence attribué pour l'ensemble des huit années du cours. Leur fraternelle émulation ne s'arrêtait cependant pas là. L'un avait remporté le Prix du Prince de Galles en rhétorique et l'autre en physique. Tous deux devaient embrasser la carrière du droit, s'associer dans la même étude pour pratiquer leur profession et laisser une réputation enviable au Barreau.

Nombre de ces légendes écolières nicolétaines seront évoquées au cours des fêtes du 150e anniversaire. Et l'émotion collective s'exprimera dans le chant O Nicolet qu'embellit la nature! Quoi que les critiques littéraires et musicologiques puissent penser de cette élogie qui se chante d'ordinaire sur un ton endiablé, elle a reçu la consécration du temps. Composée il y a déjà près d'un siècle et demi par le premier séminariste attaché à la maison, Pierre Laviolette, elle a été répétée par de nombreuses générations d'écoliers nicolétains.

P. V.

Appel du chef Raymond Paré

Le directeur du service municipal des incendies demande à la population de mettre tout en œuvre pour prévenir les incendies — Quinze personnes ont perdu la vie à Montréal dans des incendies, au cours de 1952.

"S'il était possible qu'une personne, prévoyant l'avenir avec un peu de sûreté et qui serait connue pour telle, déclare à un certain nombre de nos concitoyens pendant l'année qui va suivre, qu'ils perdront leur vie par le feu ou subiront de graves blessures ou perdront la majeure partie de leurs biens, que feraient ces personnes pour échapper à ce mauvais sort? Nous pouvons être certains qu'il y aurait là, malgré le scepticisme naturel devant ces prophéties, un nombre bien défini d'adeptes convaincus de la prévention des incendies."

C'est ce que déclare M. Raymond Paré, directeur du service municipal des incendies, en recommandant à la population de mettre tout en œuvre pour éviter les causes d'incendies. M. Paré lançait cet appel à l'occasion de la semaine nationale de la prévention des incendies qui sera observée du 4 au 10 octobre.

M. Paré a révélé par la même occasion que, l'an dernier, quinze personnes ont perdu la vie à Montréal, dans des incendies; 228 ont été blessées, 129 ont reçu des brûlures, et 94 ont été asphyxiées. Les pertes totales par le feu représentent un montant de \$5,967,947.

Les pompiers ont été appelés à combattre 4,235 incendies, dont 2,864 dans les bâtiments.

M. Paré établit ainsi les causes les plus importantes des incendies: feux d'herbe et de joie; 347; fumées, 613; automobiles, 524; allumettes, 521; déficiences dans les fils électriques, 336; systèmes de chauffage, 408; dont 108 attribuables à des foyers surchauffés; brûlures à l'huile, 94.

CANADIEN-ANGLAIS

catholique, Bachelier en Arts, cherche chambre et pension dans un foyer canadien-français, centre de la ville si possible afin de s'y faire vraiment bilingue. Fournir bonnes références. Alan Barrett, 4278 ouest, rue Sherbrooke, Wilbank 8054.

LE DR SIMONNET (IV)

L'examen de l'état de nutrition exige des techniques spéciales

Le Dr Henri Simonnet, professeur invité à l'École d'hygiène de l'Université de Montréal, a consacré hier son cours, le 4^e d'une série de dix sur "l'appréciation de l'état de nutrition", à l'étude de certains symptômes qui exigent, pour être observés, l'application de techniques spéciales et l'usage d'un appareillage approprié.

La mesure du métabolisme de base fournit un renseignement chiffré sur le besoin nutritif le plus important de l'organisme: celui qui correspond à une dépense inéluctable d'aliments, en dehors de toute activité spéciale. C'est un caractère individuel, un indice variable même en dehors de toute perturbation pathologique. Cette mesure mériterait d'être plus largement enregistrée car elle seule permet d'apprécier les apports alimentaires aux besoins nutritifs, d'une manière plus précise que de peut le faire l'application des standards recommandés qui conviennent à des groupes et non à des individus.

L'examen radiologique est important surtout dans le cas de rachitisme; il permet non seulement de mettre facilement en évidence les lésions osseuses mais aussi et surtout d'en suivre l'évolution au cours du traitement et de déceler les séquelles que la maladie peut laisser derrière elle.

Une place à part doit être faite aux épreuves qui renseignent sur la force musculaire, la fatigue, les réactions émotionnelles et mentales car, bien qu'elles n'aient encore fait l'objet de peu d'enquêtes systématiques dans leurs rapports avec la nutrition, elles peuvent permettre de déceler des troubles précoces et conduire ainsi à une prophylaxie efficace.

L'examen du sang comporte principalement le dépistage de l'anémie. Ce dépistage est le plus souvent réalisé par la numération globulaire ou par la mesure du taux de l'hémoglobine totale. Ces techniques d'application facile ne permettent pas de mettre en évidence la nature de l'anémie ou son origine. Des techniques un peu plus compliquées (mais qui peuvent être facilement utilisées dans notre disposition; elles doivent être prises en considération).

La mesure de la résistance ou de la fragilité des capillaires sanguins est facile, elle constitue un moyen de dépister les carences d'acide ascorbique à leur début.

NOUVELLES OUVRIERES

(suite de la page 3)

siôt. Les syndiqués ont quitté la salle de réunion pour se rendre à la mine. Ils accorderont 96 heures à la compagnie pour établir la fermeture avec les sauvegardes voulues.

Hier, la compagnie a offert de continuer les négociations jusqu'à ce que soit réglée la grève à la mine voisine de Noranda, en promettant d'accorder aux mineurs de la Queumont tous les avantages accordés aux grévistes de la Noranda.

Les représentants de cette dernière compagnie et du syndicat doivent se rencontrer demain pour discuter de la grève de 1,700 mineurs.

Les syndicats craignent une récession

Les grands syndicats ouvriers américains craignent sérieusement qu'une récession économique les mette bientôt dans une situation difficile. On a pu le voir hier au congrès que tiennent à Montréal 800 délégués de l'Union internationale des ouvriers de l'électricité (CIO).

Ces délégués ont décidé après un long débat de hausser de 10 cents la taxe par capita qui est prélevée sur chacun des 400,000 membres de l'Union.

Cette augmentation fut demandée spécialement "pour se prémunir contre certaines difficultés économiques futures". A l'appui de la résolution qui la recommandait, on a fait valoir l'argument que les chefs ouvriers craignent que le chômage et les congédiements prennent tellement d'ampleur dans l'avenir que l'Union ne puisse y faire face avec ses moyens financiers actuels.

On espère en recueillant un trésor plus considérable actuellement, être en mesure de mieux agir quand la bise sera venue". C'est le président James Carey, qui est aussi secrétaire général du CIO, qui s'est fait le plus ardent apôtre de cette augmentation de cent cents.

Au cours de la journée d'hier, les délégués ont entendu M. Lester Granger, directeur de la National Urban League, — une orga-

nisation qui se consacre à la défense des droits des Noirs —. M. Granger a décrit la situation des Noirs dans la civilisation industrielle des Etats-Unis. Il a révélé des statistiques étonnantes. Par exemple, on calcule que plus de la moitié de la population noire des Etats-Unis gagne moins de \$1,295 par année, alors qu'une proportion équivalente de la population blanche gagne au moins \$2,500.

Cela explique que 55% seulement de la population blanche travaille, alors qu'il faut à la population noire maintenir 66% des siens au labeur afin de subvenir à ses besoins.

Tirant des conclusions assez peu optimistes du tableau d'ensemble qu'il avait brossé, M. Granger a terminé en notant que ni Roosevelt, ni Truman n'avaient utilisé au maximum les pouvoirs que la constitution des Etats-Unis donne à son président pour régler un problème tel que celui de la discrimination raciale. "Que pouvons-nous donc attendre d'un président de la grande finance?"

Au cours de la journée, les délégués ont également eu occasion de discuter de la politique fiscale des Etats-Unis. Ils ont décidé d'envoyer un télégramme au président Eisenhower pour lui faire savoir qu'ils s'opposaient à toute taxe d'achat, soit au détail, soit chez le manufacturier.

Des camionneurs veulent protester

M. Neil MacDonald, agent d'affaires de la Transport Drivers' Union, qui fut démis de ses fonctions il y a quelques mois comme agent d'affaires du local 106 de l'Union internationale des chauffeurs de camions (F.A.T.-C.M.T.C.), a convoqué ce matin tous les conducteurs de camions à une grande assemblée qui aura lieu dimanche prochain, dans la salle Moose Hall, 300, rue Drummond, à Montréal.

L'assemblée aura pour but de dénoncer le contrat collectif qui vient d'être signé par l'Union internationale au nom des conducteurs de camions et de demander à l'Association patronale Automotrice Transport Association de

reprendre les négociations. M. Marcel Bélanger, qui avait remplacé M. MacDonald au poste d'agent d'affaires du local 106 de l'Union internationale, participera lui aussi à cette assemblée. Il vient d'être démis de ses fonctions et il a déclaré qu'il a été chassé parce qu'il refusait d'accepter le contrat proposé par l'association patronale.

M. Bélanger soutient que le contrat avant d'être signé n'a pas été approuvé par les membres de l'Union et il estime qu'il n'est pas satisfaisant.

Le contrat accordait une augmentation de 13 cents l'heure, échelonné sur plusieurs étapes.

Un plan offert aux pêcheurs de Terre-Neuve

St-Jean, Terre-Neuve, 2 (P.C.) — Pêcheurs et marchands étudiants aujourd'hui un plan fédéral-provincial annoncé hier, en vue de moderniser l'industrie de la pêche à Terre-Neuve.

D'après ce plan, le gouvernement d'Ottawa et celui de St-Jean, de concert avec les autorités locales, verront à moderniser les villages de pêche, à construire des établissements de préparation, à établir des coopératives et à découvrir de nouveaux champs de pêche.

Les détails financiers du programme doivent s'élaborer d'ici une semaine.

Pendant ce temps, les pêcheurs continuent leur grève non organisée, mais très étendue. Ils de-

mandent un prix de soutien pour la morue salée, disant que le prix actuel est de 40 pour cent au-dessous de la normale.

Le programme de modernisation envisagé ne pourra se réaliser financièrement que dans cinq ans d'ici, selon une autorité provinciale. Il comprendra une subvention de morue sur la côte nord-est, sera jetée et un établissement de congélation. Autour de ces manufactures s'étendra un nouveau village, grâce aux prêts de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Des initiatives semblables seront prises à une dizaine d'endroits, de façon que tous les pêcheurs puissent en bénéficier.

Construction retardée par une grève

Winnipeg, 2 (P.C.) — La construction de trois vastes hangars pour la C.A.R.C. est retardée par la grève de 700 métallurgistes à deux usines locales, a dit hier un porte-parole de la compagnie Dominion Bridge. Aucun progrès n'a été fait en vue d'un règlement.

La grève a éclaté mardi à l'atelier de fabrication et s'est prolongée le lendemain à une sous-traitance, la Manitoba Bridge and Engineering Works Ltd. Elle pourrait bien gagner d'autres villes canadiennes.

La Caisse populaire de Notre-Dame de la Garde possède \$60,000 d'actif

Il y a 4 ans déjà, MM. René Daoust et Maurice Venne, deux citoyens de la paroisse, jetaient les bases d'une caisse dans leur milieu. Deux ans plus tard l'étude dirigée par M. R. Daoust était suivie à intervalles réguliers parmi les paroissiens. Pendant 6 mois les règlements furent étudiés bribe par bribe afin de former un noyau de paroissiens convaincus des principes et méthodes élaborés dans le catéchisme des caisses.

Aujourd'hui, après quatre mois d'opération, grâce à la clairvoyance des officiers élus à la fondation, la caisse est prête à aider ses coopérateurs car elle possède déjà plus de \$60,000 à son actif. Avec vos propres épargnes, propriétaires ou futurs propriétaires, ouvriers ou collets blancs, la caisse vous attend, elle peut aider tous ses coopérateurs, quel que soit le rang qu'ils occupent ou la fortune qu'ils possèdent. La direction est heureuse de remercier cordialement tous les coopérateurs qui ont prouvé leur sincérité de vrais patriotes en venant y déposer leurs épargnes régulièrement et invite tous ceux qui, pour une raison ou une autre, ont dû retarder leur adhésion, à s'empresser à venir profiter des précieux avantages que la seule coopérative de leur paroisse leur offre. (Comm.)

La Ville de Montréal emprunterait \$22,854,000

La ville de Montréal lancerait bientôt sur le marché une émission d'obligations au montant de \$22,854,000; une somme de \$8,000,000 serait consacrée à défrayer le coût de dépenses capitales et le reste de l'émission, soit \$14,854,000, serait affecté aux dépenses d'expansions et aux travaux d'améliorations locales (égouts, trottoirs et pavages).

LES CONFERENCES DU "DEVOIR"

(suite de la page 4)

chercher une réponse, ce soir. En compagnie de M. Filion, nous sommes assurés à l'avance d'acquiescer sur ces questions un coup d'oeil précis et objectif, une approche sympathique et compréhensive, des aperçus humains originaux. Mais par-dessus tout, nous chercherons dans sa conférence une occasion de communier spirituellement aux souffrances et aux aspirations des masses humaines dont le sort nous intéresse et nous inquiète tout à la fois.

Le jubilé de Mgr Duke, à Vancouver, réunit 35 évêques

Vancouver, 2 (P.C.) — Des milliers de catholiques, y compris quelques 35 évêques canadiens et américains, ont pris part hier aux imposantes cérémonies du jubilé d'argent de S.E. Mgr William M. Duke, archevêque de Vancouver, et du jubilé d'or de la cathédrale de Saint-Rosaire, de cette même ville.

C'est demain que Mgr Duke consacra la cathédrale au cours d'une cérémonie qui durera cinq heures.

A l'issue de cette cérémonie, il y aura célébration d'une messe pontificale à laquelle officiera S.E. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada.

Un autre événement marquant de ce double anniversaire a été une messe spéciale chantée hier par Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto. Plus tard tous les prêtres venus assister à ces cérémonies ont célébré des messes spéciales dans les diverses paroisses de la ville.

Construite en 1900, la cathédrale de Vancouver a atteint son cinquantenaire il y a trois ans, mais aucune cérémonie n'a eu lieu parce qu'elle ne pouvait se conformer à certaines exigences prescrites par la cathédrale.

Un autel en marbre de plus d'une somme de \$100,000 a été dépensé pour redécorer le temple afin qu'il soit prêt pour la célébration du jubilé de l'archevêque, cette année.

Né à St-Jean, N.B., en 1879, Mgr Duke a été ordonné prêtre à St-Jean en 1905 par son prédécesseur à l'archidiocèse de Vancouver, Mgr Timothy Casey.

Vingt-trois ans plus tard, il était consacré évêque de Fasis de même que coadjuteur à Vancouver. Après la mort de Mgr Casey en 1931, Mgr Duke a été intronisé archevêque et cinq ans plus tard était nommé assistant au trône pontifical et créé comte romain.

Un événement de caractère laïc relativement à son jubilé d'argent sera un banquet qui aura lieu demain en soirée et auquel doivent assister plus de 1,000 personnes religieuses et civiles.

Parmi les personnalités civiles, on remarque le lieutenant-gouverneur Clarence W. Wallace, de la Colombie-Britannique; le premier ministre W. A. C. Bennett, et le maire de Vancouver, M. Fred Hume.

La clôture officielle du jubilé se déroulera dimanche après-midi et il y aura un imposant défilé des organismes religieux et laïcs de l'archidiocèse, qui compte 83,000 fidèles. Les cérémonies se termineront par un grand ralliement au stade Capilano.

Tenu criminellement responsable de la mort d'une jeune fille

Un jeune homme de 19 ans a été tenu criminellement responsable, hier, de la mort d'une jeune fille du même âge, qui a succombé à ses blessures, le 25 septembre dernier, à la suite d'un accident survenu le 5 juillet.

Un jury de la Cour du Coroner, composé de six membres et présidé par le Dr A.B. Clément, a rendu son verdict, hier. Le prévenu, Yvan Deputter, de Granby, a été déclaré coupable de la mort d'une jeune fille de 19 ans, Marie-Émile, de St-Hyacinthe.

Une autre occupante des deux voitures qui sont entrées en collision, Mlle Lucette Oumet, 26 ans, 6656, Clustephe-Colomb, qui recut également de graves blessures, est dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame. Elle n'a pas repris conscience depuis l'accident.

Les handicapés, source importante de main-d'oeuvre

Proclamation du maire Houde

Dans une déclaration émise hier après-midi, le maire Houde a recommandé à ses concitoyens d'observer la période du 4 au 10 octobre comme "semaine consacrée à l'embauchage des handicapés".

C'est la première fois, a poursuivi le maire, qu'une ville canadienne consacre une semaine spéciale à cette catégorie de nos concitoyens, en vue d'obtenir toute l'aide possible de la population, et afin de trouver de l'emploi aux nombreux handicapés qui chôment et qui sont, pourtant, en mesure, eux aussi, de contribuer à la prospérité générale du pays.

Grâce au développement économique de Montréal, a dit encore M. Houde, en s'adressant particulièrement aux employeurs, on peut utiliser le travail des handicapés dans une grande variété de tâches. Les patrons, afin que la semaine d'embauchage des handicapés obtienne le plus grand succès possible.

M. Houde a émis sa proclamation en présence de quelques-uns des officiers du conseil d'orientation des handicapés.

Les hommes d'affaires et les industriels se font à l'idée qu'un travailleur handicapé puisse être aussi utile qu'un autre. Ils découvrent ainsi une source importante de main-d'oeuvre. Pour ces employeurs modernes, il y a là une solution à plusieurs problèmes d'embauchage.

En considérant d'un point de vue objectif les réalités du travail, on constate qu'aucun employeur, qu'aucune occupation n'accapare toutes les capacités physiques d'un travailleur et qu'ainsi, un postulant qui aurait certaines limitations pourrait y exceller.

L'examen physiologique est pour les bons employeurs un excellent moyen de sélection. On ne refuse pas un emploi à celui qui a certains défauts physiques. On tient compte d'abord des aptitudes qui lui restent et on le place dans un emploi dont les exigences s'adaptent à ses possibilités. Une personne physiquement handicapée n'est pas occupativement handicapée dans un emploi approprié.

La précision des chiffres nous démontre cette vérité. Ainsi, une enquête du Bureau national de placement révèle que de 2,315 travailleurs utilisés dans l'industrie, après sélection, 86.5% avaient une production égale, parfois supérieure aux autres. De plus, ils étaient plus ponctuels et avaient moins d'accidents.

Au cours des derniers 12 mois, dans la région de Montréal à elle seule, le Bureau national de placement a réussi à placer plus de 4,500 personnes handicapées grâce à la collaboration d'employeurs réalistes.

Ces placements ne furent pas faits par pitié ou par charité, mais en réalité comme une bonne affaire en vertu du principe que chacun doit être à sa place et que l'aptitude à remplir un emploi doit primer toute autre considération.

Réunion des anciens du collège de St-Jean

La réunion générale des anciens se tiendra au Collège de Saint-Jean, Saint-Jean, Qué., lundi, le 12 octobre prochain. Souper à 6 heures p.m. et veillée libre. Cette année, l'association fera une réception spéciale à Son Exc. Mgr J. Arthur Papineau, à l'occasion de son 25^e anniversaire d'épiscopat. Cordiale bienvenue à tous les anciens. Avertissez et amenez vos confrères.

L'hôpital Notre-Dame. Elle n'a pas repris conscience depuis l'accident.

L'alcool produit les mêmes effets que l'altitude

Québec, 2 (P.C.) — Un médecin de Québec a décrit hier les réactions du corps humain au cours d'une envolée à grande altitude et a déclaré que l'alcool produit le même effet.

Le Dr Alexandre Bédard, directeur médical du département de la police municipale, a décrit devant le 10^e congrès annuel de l'Association de médecine industrielle de la province, quelques aspects physiologiques de l'alcool.

Il a déclaré au congrès, auquel assiste une section de l'Association de médecine industrielle de l'Ontario, que l'alcoolisme dans l'industrie représente des accidents, des pertes de temps et du mauvais travail.

A fortes altitudes, il y a moins d'oxygène dans l'air pour la respiration de l'être humain, ce qui ralentit ses réactions physiques et mentales.

Ne citant aucun chiffre, le Dr Bédard a dit qu'à des altitudes plus hautes, le manque d'oxygène peut causer la perte de conscience. A des altitudes encore plus grandes, le système respiratoire peut cesser de fonctionner et le cœur de battre.

Les résultats causés par les liqueurs alcooliques sur le corps humain, dit-il, sont identiques à ceux causés par la raréfaction de l'air.

Une légère dépression se produit dans la partie supérieure du cerveau, zone de la pensée, du jugement, des inhibitions et des tensions.

Quelques verres de plus et "l'effet s'intensifie et des troubles de coordination musculaire se produisent". C'est le résultat de l'effet de l'alcool sur la partie centrale du cerveau.

Encore d'autres verres et les parties cervicales contrôlant le sommeil sont affectées et un état d'inconscience s'ensuit.

Le Dr Bédard a déclaré qu'à ce stade, les effets de l'alcool correspondent à l'anesthésie chirurgicale. Il a tracé un parallèle entre l'alcool et l'éther.

Dans les cas où de grandes quantités d'alcool sont ingérées, la respiration cesse, le cœur va continuer à battre durant quelques minutes et va finalement s'arrêter, causant la mort.

Le Dr Bédard a décrit, en termes médicaux, ce que l'on entend par une "wiskey tenor voice" et un "brandy nose".

La consommation fréquente et répétée d'alcool cause l'irritation des tissus du tube digestif qui en retour cause d'après son vocable ou une "whiskey tenor voice".

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communiants religieux à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A — 204, Notre-Dame ouest
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25¢
écrit par
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 S^E CATHÉRIE — MONTREAL

Brevets d'Invention

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robit et Alfred Bastien
1510, rue Drummond, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, à dactyler, à calculer, à écrire, armoires, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
44 s., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 5968 — R.T. Armand

Précédent en droit créé par le juge Oscar Gagnon

Le juge Oscar Gagnon, de la Cour des Sessions en droit, hier, quand il a demandé à la Cour de Bien-Etre social de reprendre sous sa juridiction un adolescent de 17 ans dont la cause avait été déferée devant son tribunal.

L'adolescent, qui avait comparu antérieurement devant la Cour de Bien-Etre social sous deux accusations de vols, se présentait, hier matin, devant le juge Oscar Gagnon pour subir son procès.

"Je me permets, a souligné le juge Gagnon, de demander à la Cour de Bien-Etre social de bien vouloir reconsidérer sa décision, d'étudier de nouveau le présent cas et de prendre sous sa garde le prévenu".

Le juge Gagnon a expliqué que ces cas du genre présentent toujours un problème épineux.

"Quand il s'agit d'imposer une sentence, les mamans pleurent et dans la grande majorité des cas, nous sommes forcés d'imposer une peine minimum de deux ans de pénitencier. S'agit-il là d'une oeuvre de rééducation?" a souligné le juge.

"Au strict point de vue légal, je n'ai peut-être pas raison de faire une telle demande, a ajouté le juge, mais je crois qu'elle peut se justifier".

Réunion du Club des Chevaliers Sportifs

Mardi soir à 8 h. 15 sera tenue dans la salle du Patronage Le Prévoist, 5707, rue St-Dominique, la grande assemblée générale annuelle des Chevaliers sportifs.

Au cours de cette réunion, les membres devront se choisir un conseil qui administrera pour eux l'association pour la prochaine saison. Au cours de la soirée les membres de ce club sportif et social visiteront l'oeuvre de jeunesse qu'est le Patronage Le Prévoist.

Le meilleur conseil que j'aie reçu

Terrassé par la tuberculose à 21 ans, à la veille de son mariage, il avait sombré dans le désespoir le plus profond. Puis, un autre patient lui souffla quelques mots qui lui sauvèrent littéralement la vie!

Dans SÉLECTION d'octobre, un sénateur américain vous raconte comment un conseil tout simple a transformé son existence. Apprenez à mettre ce précieux conseil en pratique; il pourra vous apporter la tranquillité d'esprit indispensable pour lutter victorieusement contre la maladie.

Achetez SÉLECTION d'octobre aujourd'hui: plus de 30 articles d'intérêt durable!

OMER DE SERRES Ltée

Accessoires pour massages

SECHOIRS A CHEVEUX
Modèle portatif, puissant, moteur. Donne l'air chaud et l'air froid. Fini bakélite noir.
Avec support. \$19.95
Sans support. \$17.95

VIBRATEURS
Avec tampon en caoutchouc-éponge pour traitement des mains. \$15.50

VIBRATEURS
Fournis avec quatre accessoires: éponge pour figure, rondelle pour massage, rondelles en plastique pour membres endoloris et pour cuir chevelu. \$9.95

SECHOIRS A CHEVEUX
Modèle de table à tête mobile. — Sèche très rapidement, pouvant servir pour le bébé après son bain. Fini noir et chromé. \$25.95

Omer De Serres
LIMITÉE MONTREAL

1406, ST-DEN LA. 0251 6793, ST-HUBERT
Rayon de l'électricité

Ca se passa le 2 octobre

1921-YVES WATIER, CHAMPION MOTOCYCLISTE, REMPORTE LE TROPHÉE DUNLOP

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

ASSURANCES

DACTYLOGRAPHES
Royal — Remington — Underwood — L. G. Smith, Corona, silencieuse, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.
N. MARTINEAU & Fils
1019, RUE BLEUVE (Entre Vitré et LaGauchetière) BE. 2317

LAITERIE
CH. 6988 — 2399 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 3252 816 Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES
FRONTENAC 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie. Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2216 rue DELORMIER, MONTREAL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Mickey Mantle a fait gagner les Yankees hier

Son coup de circuit à la huitième manche a scellé le sort de la 2ème joute

Avec un coureur sur les buts une balle expédiée hors du losange a brisé l'égalité et a causé l'échec des Dodgers de Brooklyn — Les deux prochaines joutes à Ebbets Field

New-York, 2. (P.A.) — Mickey Mantle, le jeune voltigeur de 21 ans des Yankees, a frappé un circuit avec un coureur sur les buts, à 375 pieds du marbre à la huitième manche, hier, pour donner à son club une victoire de 4-2 sur les Dodgers. C'est le deuxième triomphe consécutif des champions de la ligue Américaine, devant 66,786 partisans.

Le coup de Mantle, alors que Hank Bauer était au premier, a mis fin à un enlèvement du duel de lanceurs entre deux vétérans gauchers de 35 ans, Eddie Lopat et Preacher Roe.

Même si les Dodgers ont frappé plus souvent, les Yankees ont réussi leurs coups sûrs en temps opportun.

Preacher Roe, après une mauvaise première manche, s'est remis à bien et a varié ses courbes lentes de ses changements de vitesse, en laissant partir de temps à autre une balle rapide. Il n'avait donné que deux coups sûrs en six manches.

De son côté, Eddie Lopat, même s'il fut moins parcimonieux de ses coups sûrs, sut mettre fin à ce qui aurait pu ressembler à des ralliements. Seulement une fois les Dodgers furent retirés dans l'ordre.

Les Yankees ouvrirent le pointage à la première manche, qui ressembla un peu à celle d'hier. En effet, trois buts sur balles donnèrent leur premier point aux Yankees.

Gene Woodling et Joe Collins reçurent une passe gratuite. Un long ballon à Furillo fit avancer Woodling au troisième. Un coup identique par Berra suffit pour enregistrer ce point.

Les Yankees vinrent à un cheveu de compter à la deuxième. Phil Rizzuto débuta avec un double, dans la droite, il se rendit au troisième sur une erreur de Furillo. Il fut retiré au marbre sur un roulant à Junior Gilliam.

Les deux points de Brooklyn à la quatrième furent le résultat de vitesse autour des buts et de bon jugement de la part de Chuck Dressen. Il y avait deux joueurs de retirés, Gil Hodges frappa un simple dans la gauche. Un simple dans la droite par Furillo envoya Hodges au troisième. Billy Cox, le frappeur suivant frappa ensuite la balle dans le coin du champ gauche pour faire croquer le marbre à Hodges et ensuite à Furillo.

Au début de la septième, Billy Martin frappa loin et haut au champ gauche. On ne sait si Robinson a perdu la balle dans le soleil, mais après s'être touché à la balle, elle est entrée dans les estrades pour rebondir sur le terrain. L'arbitre Frank Dascoli décida que c'était un circuit et le compte était égal.

A la manche suivante, avec deux joueurs de retirés, Hank Bauer frappa un simple et Mickey Mantle, frappant droitier, logea

une offrande de Roe loin dans les estrades de gauche.

Les Dodgers placèrent deux coureurs sur les sentiers à la neuvième, mais Duke Snider trappa un roulant à Martin.

Preacher a donné 27 balles à circuits durant la saison. Aujourd'hui, il en a donné deux. Les Dodgers, qui avaient laissé 12 coureurs sur les buts hier, en ont oublié 10 aujourd'hui.

Après cette défaite des puissants Dodgers, les Yankees, qui étaient favoris à six contre cinq, se sont maintenant à deux contre un.

Les deux clubs se transportent demain à Ebbets Field où Vic Raschi, 33-6, âgé de 34 ans, sera opposé à Carl Erskine, 20-6.

Lopat dut être vigilant jusqu'au dernier homme alors que Brooklyn força le jeu jusqu'à la dernière minute.

Roy Campanella, qui avait été légèrement blessé au doigt hier par un lancer de Reynolds, ne semblait pas avoir son entraînement habituel. Celui qui fit compter le plus de points dans la Ligue Nationale ne put sortir la balle du champ intérieur.

Gil McDougald est le seul maintenant à ne pas avoir encore frappé en lieu sûr en huit présences au marbre.

Dans la chambre des Dodgers, Preacher était encore mystifié

Neuf épreuves à Blue Bonnets

Une phalange de noms réputés dans le monde du trot et ambie apparaît dans la liste des inscrits pour ce soir à la pittoresque piste Blue Bonnets. L'attraction principale, une affaire amble, mettra en lice huit partants, tous en excellente forme: Todd Lee Grat, Allan Scott, Dulcie Dillon, Royal Prince Volo, Princess Decca, Follow Jim, Amelia Brook et Blitz.

Voilà un peloton des mieux équilibrés et l'un des meilleurs à se disputer les honneurs de sorte qu'une sorte de défi est lancé aux handicaps et connaissances. Billy Gratton est aussi au nombre des éligibles. Une telle course sera sûrement appréciée par les amateurs de courses sous harnais.

Le programme comporte sept épreuves pour ambleurs et deux autres pour trotteurs.

La septième course ce soir, un handicap pour ambleurs mettra en lice six coureurs réputés: Billy Gratton, Carroll Hanover, Cook Robin, Castle Brook, Princess Betty G, Bonnie Alden, Evelyn Direct et Shining Hour.

Pour complaire aux amateurs de courses qui désirent aussi suivre la joute de la Série mondiale entre les Dodgers et Yankees, la direction de Blue Bonnets a décidé de faire opérer cinq appareils de télévision géants dès une heure de main après-midi tandis que le signal de départ de la première course aura lieu à 2h 15. Ces appareils seront placés dans le Club House et en face de la Grande Estrade. Cette initiative plaira sûrement aux amateurs qui, tout en désirant assister aux courses ne veulent pas manquer la classique PREMIERE — Mighty Tarr, P. Kelly, 3.30, 2.60, 3.60; Victor Mar, 3.80, 3.50; Figaro, 5.40. Temps: 2:15 4-5.

DEUXIEME. — Briar Song, P. Kelly, 19.50, 8.20, 3.60; Georgia Harmony, 6.50, 3.40; Hall Guy, 3.50. Temps: 2:14. — Quinella: \$31.35.

TROISIEME. — Gangway, A. Pyke, 13.20, 7.40, 4.00; Ginger L. Patch, 18.00, 10.90; Lee Hal, 4.90. Temps: 2:15.

QUATRIEME. — Mimzy Song, 8.70, 6.20, 3.20; Jack Arion, 9.20, 6.10; Lady C. Grattan, 3.00. Temps: 2:11.

CINQUIEME. — Dale Mc-Lwin, 10.00, 3.40, 3.10; Derby Day, 4.70, 3.00; Red Rocket, 4.40. Temps: 2:11.

SIXIEME. — Jessie Dale, J. Weiner, 7.50, 4.10, 3.40; Royal Bee, 3.10, 2.40; Jackie Grattan Patch, 3.60. Temps: 2:14 3-5.

SEPTIEME. — Lord Brookville, E. Conley, 6.30, 2.40, 3.00; Roll On, 2.70, 2.80; Projectile, 2.40. Temps: 2:07 2-5.

HUITIEME. — Globetrotter, H. Parker, 10.20, 4.90, 3.10; Derby Day, 3.40, 2.50; Dale Mc-Lwin, 2.40. Temps: 2:10 2-5.

NEUVIEME. — Pat Power, E. Conley, 14.80, 6.70, 3.50; Colonel Hansford, 6.00, 3.50; Anderson Pointer, 5.20. Temps: 2:12. — Quinella: \$48.25.

PREMIER DEPART A 2 h. 15 (Samedi seulement)

Blue Bonnets Raceway COURSES SOUS HARNAIS

CALIBRE MAJEUR

CET APRES-MIDI



Les amateurs de baseball pourront suivre la SÉRIE MONDIALE grâce à des appareils géants de TELEVISION FADA

Avec écrans de 27 pouces placés à la vue de tous dans le Clubhouse et la Grande Estrade.

PREMIER DEPART A 2 h. 15 (Samedi seulement)

HOCKEY

Septième joute annuelle des étoiles SAMEDI, 3 oct., à 8.30 P.M.

ETOILES de la N.H.L. vs CANADIENS de Montréal

(Champions du monde, détenteurs de la coupe Stanley)

La première joute des étoiles disputée à Montréal

NE LA MANQUEZ PAS!

Billets en vente à tous les prix de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. \$3.25, \$3.00, \$2.75, \$2.00 et \$1.50

FORUM

De nouveaux règlements mis en vigueur demain soir

Lorsque la septième joute d'étoiles annuelle aura lieu de main soir, au Forum, plusieurs changements aux règlements du hockey seront mis en vigueur.

Le plus important — en autant que les spectateurs pourront voir une différence — enlève aux juges de lignes le pouvoir discrétionnaire de décider si une rondelle déblayée de la zone défensive constitue une passe intentionnelle ou essayée et non une simple tentative de déblayer le terrain défensif.

D'autres règlements prévoient l'élargissement des points de coulure dans le cercle où le jeu est repris après les hors-jeux. Sans compter le gardien de buts, chaque club aura droit d'avoir 16 jours en uniforme. Mais ce dernier changement ne s'appliquera pas à la joute d'étoiles.

Le vote pour le choix des équipes d'étoiles sera pris deux fois cette saison, au lieu d'une à la fin de la saison. Il y aura aussi cette année un trophée et une somme de \$1,000 pour le meilleur joueur de défense de la Ligue.

Jusqu'ici si la rondelle était passée de la zone défensive mais que personne n'y touchait, le juge de ligne avait autorisé pour décider si c'était une passe intentionnelle ou non.

Suivant le nouveau règlement, si celui qui en destine la passe ne touche pas à la rondelle et que celle-ci ne peut être reprise par l'équipe défensive avant qu'elle ne dépasse la ligne horizontale des buts, ce sera ce qu'on appelle "icing", c'est-à-dire lancer la rondelle à l'autre bout de la patinoire, l'équipe étant au complet, pour arrêter la pression de l'équipe adverse. Le juge de lignes ne pourra plus décider que c'était une passe tentée.

Par ailleurs, l'équipe défensive n'aura pas le droit de jouer avec nonchalance et ne pas essayer de prendre possession de la rondelle, si c'est possible, et attendre le coup de sifflet du "icing". Autre-

ment dit, il n'y aura pas de coup de sifflet dans ce cas, la rondelle sera en jeu, car les adversaires se dépêcheront d'en prendre possession.

Le diamètre du milieu des cercles où les jeux sont commencés après les hors-jeux, sera porté de 12 à 18 pouces. Ceci aidera les repreneurs au jeu. Les joueurs n'ont pas le droit de toucher cette marque peinte de leur gant avant que la rondelle ne soit mise au jeu. Ce changement n'affecte pas toutefois le cercle du centre de la patinoire. A cet endroit il y aurait confusion étant donné que la ligne transversale a déjà 12 pouces de large.

L'an dernier le club receveur avait le droit d'avoir 16 joueurs en uniforme en plus du cerbère; le club visiteur, 15 joueurs et le gardien de buts. Ce règlement avait pour but de favoriser les essais du club receveur sans être obligé de transporter ces recrues dans leurs voyages. Cette année, on a jugé préférable de mettre les deux clubs sur un pied d'égalité, chez eux comme sur la route.

Le vote pour l'équipe d'étoiles sera pris parmi les rédacteurs de sport et les commentateurs de la radio des six villes.

Mais cette année, on votera le 1er janvier et de nouveau à la fin de la saison. Chaque vote équivaudra à 50 pour cent par rapport au résultat final.

On croit que cette nouvelle façon de voter sera plus juste pour les joueurs, spécialement pour ceux qui peuvent être inactifs à cause de blessures.

Chaque ville de la ligue a le même pouvoir électoral même si chacune peut adopter sa propre façon de voter.

Le nouveau trophée pour le meilleur joueur de défense sera le James Norris Trophy. M. Norris, qui est décédé l'hiver dernier, était président des Red Wings de Détroit. Les autres trophées individuels et collectifs restent les mêmes.

Togo revient à Montréal pour faire face à Robert

Les amateurs de lutte fronde de combats sensationnels apprendront avec plaisir que le rude Japonais, Togo, reviendra à Montréal ces jours-ci et qu'il sera en vedette dans la grande finale du Forum, mercredi soir prochain, quand il s'attaquera au sympathique Yvon Robert. On sait que Robert et le Grand Togo sont de grands rivaux et s'il est vrai que Robert a triomphé de Togo récemment dans leurs récents matches on sait aussi que le Canadien français n'a jamais eu la partie facile contre l'artiste du judo.

Le Grand Togo a livré une série de matches importants aux Etats-Unis depuis plus de six semaines et il n'a pas subi la défaite seule fois. Toutefois il a su appliquer sa fameuse prise du coup de la main à la gorge avec un grand succès pour l'emporter régulièrement. Il se propose bien de continuer sa série de succès contre Robert et on peut être assuré à l'avance que le populaire Yvon aura fort à faire contre le Japonais. On se souviendra que le dernier match entre ces deux gladiateurs, disputé au Forum, il y a plus de deux mois, a été sensationnel au possible et nul doute que le prochain match le sera tout autant puisqu'il n'y a sûrement pas d'amour perdu entre les deux grands rivaux Robert et Togo.

Robert n'a encore rien dit, du moins officiellement, au sujet du valet de Togo, le fameux Hata, mais il se pourrait bien que l'ami Yvon insiste auprès de la Commission locale pour qu'on ne permette pas à Hata de demeurer près de l'arène. On se souviendra en effet, qu'il y a trois mois environ, Hata passa du sel à Togo qui ne se gêna pas pour aveugler tout à tour l'officiel Dan Murray et aussi Robert lui-même pour remporter une victoire absolument impopulaire.

Le promoteur Quinn a de plus annoncé que le populaire Sandor Kovacs serait également au programme mercredi soir prochain, quand il engagera la lutte avec le rude Joe Christie. Kovacs, on le sait, est absolument populaire et ses milliers d'admirateurs seront heureux de le voir de retour pour l'encourager à la victoire sur le rude Christie qui est détesté au possible.

La première rencontre de Judo au Mont-St-Louis le 16 octobre

La Ligue de judo du Québec entre en action. Sa première rencontre se déroulera au gymnase du Mont-St-Louis, le 16 octobre prochain. Une équipe d'athlètes, dans l'art du judo à Montréal, rencontrera celle de la Havane, la capitale de Cuba. La démonstration plaira hautement à tous les sportifs de la métropole.

Les trois athlètes qui représenteront la ville de Montréal seront Roger Ménard, porteur de la ceinture noire, à titre de capitaine; Albert Rousseau et René Lalonde, porteurs de la ceinture marron. M. Ménard est professeur de judo. La ceinture noire est la marque d'un expert dans ce genre de sport. Les combats que soutiendront Rousseau et Lalonde contre les Cubains constitueront pour eux l'épreuve en vue de l'obtention de la ceinture la plus élevée.

Les as de la Havane qui se mesureront à nos athlètes seront MM. Erruberto Garcia, capitaine de l'équipe; Giulio Garcia et Gerardo Chiu.

On annonce de plus que Jean Beaujean, un expert et un professeur de judo à Paris, viendra spécialement de France pour arbitrer les combats au Mont-St-Louis.

Outre ces combats majeurs et les spectacles qu'ils offriront au public montréalais, une cinquantaine de combattants se mesureront pour le championnat de leur catégorie.

On sait que, dans le sport du judo, la couleur de la ceinture marque les catégories différentes dans lesquelles se classent les combattants. Depuis la ceinture blanche, celle des débutants, la gradation successive monte aux ceintures jaune, orange, verte, bleue et marron, pour se terminer à la noire, celle d'un ex-

La petite série mondiale commencera ce soir entre Kansas City et Montréal

Les trois premières joutes pour le championnat des ligues mineures auront lieu au stade de l'avenue De Lorimier — Ed Roebuck au monticule — Rocky Nelson vendu au club Cleveland

Les fervents du baseball à Montréal auront l'avantage d'assister à la petite série mondiale cette saison car cette classique des ligues mineures doit débuter ce soir au stade de l'avenue De Lorimier entre le Kansas City, gagnant de la série éliminatoire de l'Association Américaine, et le Montréal, qui a réussi à éliminer les Bisons de Buffalo et les Ailes Rouges de Rochester dans la série pour la Coupe.

Ligue de hockey Dépression Inc.

Hier soir avait lieu, au salon G, de l'hôtel Windsor, l'assemblée annuelle de la ligue de hockey Dépression et à cette réunion on a fait savoir aux membres actifs et honoraires que la ligue a été incorporée.

Après la présentation des rapports, des nouvelles recrues et de l'acceptation des règlements, l'on a procédé à l'élection des officiers et comme ceux de 1952-53 avaient donné pleine et entière satisfaction l'assemblée a choisi les mêmes officiers pour le prochain terme et tous ont été élus à l'unanimité.

Premier gain des Eperviers

Pembroke, 2 (P.C.) — Les Eperviers de Chicago ont remporté leur première victoire depuis le début de leur période d'entraînement quand ils ont défait hier soir les Sénateurs d'Ottawa 5 à 1.

Environ 1900 personnes ont assisté à la partie et Doc Couture y est allé de deux buts, avec l'aide à chaque fois de Pete Conacher. George Gee, Larry Zeidel et Bill Mosienko ont compté les autres points des vainqueurs.

Les Sénateurs, fatigués à la suite de leur partie de mercredi soir contre les Leafs de Toronto, ont évité le blanchissage grâce à un but de Dusty Blair à la 3e période.

Ces deux clubs se rencontreront de nouveau samedi soir.

Partie nulle à Chicoutimi

Chicoutimi, 2. (P.C.) — Les Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue de Québec et les Barons de Cleveland, de la Ligue Américaine, ont fait partie nulle, 2-2, hier soir, dans une partie hors concours jouée ici devant une maigre assistance.

Poeta du Cleveland réussit le premier but de la joute au début de la deuxième période. Franche égala les chances en comptant pour Chicoutimi.

Gordon donna de nouveau l'avantage aux Barons au début de la troisième reprise, mais Léger enregistra le deuxième point du club de Roland Hébert vers la fin de cette période.

Autre victoire du club Laval

Le Laval a remporté une deuxième victoire sur le St-Henri, hier soir, dans la série finale de la Ligue Montréal Royale Junior. Denis Jacques, le lanceur gagnant, a retiré dix-huit frappeurs au bâton. Le Laval a compté le point victorieux dans la neuvième manche quand Cosenza, le lanceur perdant, a atteint Laporte avec un de ses lancers alors que les buts étaient remplis.

Le Laval a remporté une deuxième victoire sur le St-Henri, hier soir, dans la série finale de la Ligue Montréal Royale Junior. Denis Jacques, le lanceur gagnant, a retiré dix-huit frappeurs au bâton. Le Laval a compté le point victorieux dans la neuvième manche quand Cosenza, le lanceur perdant, a atteint Laporte avec un de ses lancers alors que les buts étaient remplis.

Combats de boxe d'hier soir

Newark, N.J. — Bert Whitehurst, 189, Baltimore, par décision contre Jimmy Walker, 191½, Plainfield, N.J. (8).

Détroit — Ken (Golden Boy) Hammer, 190½, Détroit, K. O. contre James Anderson, 199, Détroit (6).

Liverpool, Angleterre. — Johnny Hazel, Jamaïque, décision contre Jimmy O'Connell, Liverpool (8). (poids légers)

pe des Gouverneurs, et cette série, la trente-septième dans l'histoire du baseball, est de 4 de 7. Les trois premières parties seront disputées en notre ville et les autres à Kansas City.

Montréal s'est mérité le droit de participer à cette classique en battant en finale les Ailes Rouges de Rochester en 4 parties consécutives. Rochester avait gagné le championnat de la ligue Internationale, Kansas City a eu raison de Toledo en 7 parties. Toledo avait remporté le championnat de l'Association Américaine.

La seule mauvaise nouvelle pour Alston est que Rocky Nelson peut avoir à prendre l'avion pour chez lui, à Portsmouth, Ohio, où son père est gravement malade. Nelson a été désigné le joueur le plus utile à son club de la ligue. Il a mené la ligue en points produits avec 133, a réussi 34 circuits pour battre l'ancien record montréalais de Jack Graham et a fini la saison avec une moyenne au bâton de .309. On avait annoncé un peu plus tôt aujourd'hui qu'il a été vendu aux Indiens de Cleveland de la Ligue Américaine.

Les Blues de Kansas City sont arrivés en notre ville ce matin sous la direction du pilote Harry Craft et tous les joueurs s'étaient entre en excellente condition physique, même après un long trajet en chemin de fer.

Le gérant Wally Alston a annoncé hier soir qu'Ed Roebuck, jeune artiste d'âge de 22 ans, sera envoyé au monticule ce soir pour la première partie mais Craft n'a pas voulu dévoiler le nom du lanceur qui fera face aux frappeurs des Royals dans la joute initiale mais on est tout de même porté à croire que Schaeffer, un gaucher, se rendra au monticule pour le début de la partie.

Roebuck a un record de quinze victoires contre quatorze défaites et comme la température est idéale Ed devrait être de taille à tenir ses rivaux en échec.

La commission en charge de la Petite Série Mondiale se compose de George Trautman, président de la National Association; Frank Shaughnessy, président de la ligue Internationale, et de Bruce Dudley, président de l'Association Américaine.

Dame rumeur veut que Rocky Nelson, vaillant joueur de premier but du Montréal, a été vendu au club Cleveland, de la ligue Américaine, au prix de \$15,000 et du lanceur Bill Abernathie. Il est entendu cependant que Nelson restera avec les Royals pour toute la série.

Voici les alignements probables des Royals de Montréal et des Blues de Kansas City pour la 1ère joute de la série mondiale, — 4 de 7 — qui sera jouée ce soir au stade de Lorimier.

KANSAS CITY
Brideweiser, 2e but
Garmas, a.c.
Power, c.g.
Skovron, 1er but
Cerv, c.c.
Howard, c.d.
Robertson, rec.
Smith, 3e but
H. Schaeffer, lanc.

MONTRÉAL
Hartsfield, 2e but
Hoak, 3e but
Amoros, c.c.
Nelson, 1er but
Wood, c.d.
Whitman, c.g.
Yelen, rec.
Fernandez, a.c.
Roebuck, lanc.

DEUXIEME. — Arthur Hanover, J. Zeron, 4.40, 4.10, 2.60; Pre-wins, 3.90, 2.60; Preako, 2.40. Temps: 2:15. — Pari double: \$16.90.

TROISIEME. — Billie Chups, C. Baker, 12.70, 3.60, 3.50; Halland, 2.70, 2.60; Guy Wire, 9.20. Temps: 2:13 1-5. — Quinella: \$55.00.

QUATRIEME. — Ambassador Scott, K. Waples, 7.60, 4.30, 3.50; Postage Stamp, 8.00, 5.00; Glenda la Doreen, 3.30. Temps: 2:15 3-5.

CINQUIEME. — Baron Key, M. L'Heureux, 4.50, 3.40, 3.30; R. Riddell, 13.30, 7.00; Scotch Child, 5.80. Temps: 2:13. — Quinella: \$33.95.

SIXIEME. — Claude Dale, L. Denault, 19.30, 7.70, 6.20; George Rambler, 5.20, 4.80; Prim Peter, 5.30. Temps: 2:12 1-5. — Quinella: \$45.70.

SEPTIEME. — Frisny Frisco, C. Wannamaker, 29.60, 15.80, 8.40; Honor's Bon Volo, 14.50, 7.20; Glendale Doreen, 3.20. Temps: 2:12.

HUITIEME. — Edward Van, L. Howen, 5.50, 4.80, 3.70; Lady J. Grattan, 11.30, 9.70; Miss Caraculker, 6.40. Temps: 2:14. — Quinella: \$59.40.

MONTRÉAL
Hartsfield, 2e but
Hoak, 3e but
Amoros, c.c.
Nelson, 1er but
Wood, c.d.
Whitman, c.g.
Yelen, rec.
Fernandez, a.c.
Roebuck, lanc.

DEUXIEME. — Arthur Hanover, J. Zeron, 4.40, 4.10, 2.60; Pre-wins, 3.90, 2.60; Preako, 2.40. Temps: 2:15. — Pari double: \$16.90.

TROISIEME. — Billie Chups, C. Baker, 12.70, 3.60, 3.50; Halland, 2.70, 2.60; Guy Wire, 9.20. Temps: 2:13 1-5. — Quinella: \$55.00.

QUATRIEME. — Ambassador Scott, K. Waples, 7.60, 4.30, 3.50; Postage Stamp, 8.00, 5.00; Glenda la Doreen, 3.30. Temps: 2:15 3-5.

CINQUIEME. — Baron Key, M. L'Heureux, 4.50, 3.40, 3.30; R. Riddell, 13.30, 7.00; Scotch Child, 5.80. Temps: 2:13. — Quinella: \$33.95.

SIXIEME. — Claude Dale, L. Denault, 19.30, 7.70, 6.20; George Rambler, 5.20, 4.80; Prim Peter, 5.30. Temps: 2:12 1-5. — Quinella: \$45.70.

SEPTIEME. — Frisny Frisco, C. Wannamaker, 29.60, 15.80, 8.40; Honor's Bon Volo, 14.50, 7.20; Glendale Doreen, 3.20. Temps: 2:12.

HUITIEME. — Edward Van, L. Howen, 5.50, 4.80, 3.70; Lady J. Grattan, 11.30, 9.70; Miss Caraculker, 6.40. Temps: 2:14. — Quinella: \$59.40.

MONTRÉAL
Hartsfield, 2e but
Hoak, 3e but
Amoros, c.c.
Nelson, 1er but
Wood, c.d.
Whitman, c.g.
Yelen, rec.
Fernandez, a.c.
Roebuck, lanc.

DEUXIEME. — Arthur Hanover, J. Zeron, 4.40, 4.10, 2.60; Pre-wins, 3.90, 2.60; Preako, 2.40. Temps: 2:15. — Pari double: \$16.90.

TROISIEME. — Billie Chups, C. Baker, 12.70, 3.60, 3.50; Halland, 2.70, 2.60; Guy Wire, 9.20. Temps: 2:13 1-5. — Quinella: \$55.00.

QUATRIEME. — Ambassador Scott, K. Waples, 7.60, 4.30, 3.50; Postage Stamp, 8.00, 5.00; Glenda la Doreen, 3.30. Temps: 2:15 3-5.

CINQUIEME. — Baron Key, M. L'Heureux, 4.50, 3.40, 3.30; R. Riddell, 13.30, 7.00; Scotch Child, 5.80. Temps: 2:13. — Quinella: \$33.95.

SIXIEME. — Claude Dale, L. Denault, 19.30, 7.70, 6.20; George Rambler, 5.20, 4.80; Prim Peter, 5.30. Temps: 2:12 1-5. — Quinella: \$45.70.

SEPTIEME. — Frisny Frisco, C. Wannamaker, 29.60, 15.80, 8.40; Honor's Bon Volo,

COMMERCE et FINANCE

BILAN DU PACIFIQUE CANADIEN

Durant le mois d'août, les recettes brutes du Pacifique Canadien se sont totalisées à \$40,684,311, comparativement à \$38,859,001 en août 1952, soit une augmentation de \$1,825,310. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$2,064,308, de sorte que les recettes nettes ont diminué de \$239,580, soit de \$2,219,587 à \$1,980,007.

Pour les huit premiers mois de cette année, les recettes brutes se chiffrent par \$113,908,439, contre \$300,176,592 il y a un an, ce qui représente une hausse de \$173,731,847. Par contre, les frais d'exploitation sont passés de \$204,478,608 à \$206,420,608, soit une augmentation de \$1,941,999, de sorte que les recettes nettes ont diminué de \$610,696, soit de \$15,698,527 à \$15,087,831.

	1953	1952
Recettes brutes	40,684,311	38,859,001
Frais d'exploitation	2,064,308	2,064,308
Recettes nettes	1,980,007	2,219,597
8 MOIS		
Recettes brutes	113,908,439	300,176,592
Frais d'exploitation	206,420,608	204,478,608
Recettes nettes	15,087,831	15,698,527

Le rôle d'évaluation

Suggestions des Hommes d'affaires du Nord

Le conseil d'administration de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal, dont le président est M. Ovide Fortier, vient de faire tenir au maire Camille Houde et aux membres du comité exécutif de la ville de Montréal, une copie de résolutions dans laquelle l'association demande aux autorités municipales de bien vouloir étudier l'opportunité de faire adresser un avis écrit à tout propriétaire dont le ou les immeubles apparaissent sur le prochain rôle d'évaluation pour un montant plus élevé que l'évaluation actuelle.

"Notre conseil, dit entre autres choses la résolution, estime que le système qui a été en vigueur lors de la déposition des rôles précédents et suivant lequel les propriétaires ne sont pas avisés autrement que par des avis dans les journaux, oblige tous les propriétaires à se rendre à l'hôtel de ville pour se renseigner sur le montant de leur évaluation. Ce système est défectueux et injuste.

"Comme la plupart des propriétaires ne peuvent se rendre ainsi à l'hôtel de ville durant le délai fixé, un certain nombre d'entre eux envoient une plainte à tout hasard, sans savoir s'il ont raison de se plaindre, simplement pour se protéger. Lorsque plus tard, ils sont informés, en recevant leurs comptes de taxes, du montant de leur évaluation, ils font valoir leurs griefs ou retirent leur plainte suivant qu'ils le jugent à propos.

Les autres, et c'est le plus grand nombre, sont dans l'ignorance complète de leurs droits et croient tout naturellement que la ville est tenue de les aviser lorsque le montant de l'évaluation est

John A. Lang & Sons Limited

John A. Lang & Sons Limited a avisé la Bourgeois de Montréal que les administrateurs ont décidé de ne pas donner suite à un projet visant à encourager le personnel de la compagnie et qu'il n'y aura aucune affaire d'importance à l'agenda de l'assemblée générale spéciale du 5 octobre prochain.

Cette assemblée avait d'abord été convoquée pour le 14 septembre. On devait proposer aux actionnaires l'approbation d'une mesure portant le capital autorisé de 100,000 à 200,000 actions sans valeur nominale, ainsi que d'un plan d'achat d'actions au bénéfice des administrateurs et des employés haut placés de la compagnie et de ses filiales.

augmenté. Conséquemment, ils perdent leurs droits de se plaindre. Sans doute, peut-on répondre que tout le monde doit connaître la loi, mais il est tellement normal et équitable de prévenir un intéressé lorsque l'on veut augmenter ses obligations, qu'on ne peut légitimement reprocher à ces gens-là de présumer que la ville doit suivre la même ligne de conduite.

"Nous pouvons même ajouter qu'il ne nous paraît pas être dans le meilleur intérêt de la ville de continuer à employer un système qui est critiqué par tout le monde et qui sème du mécontentement chez les propriétaires. Il nous semble que cette catégorie de contribuables a droit à certains égards surtout lorsqu'il s'agit de leur faire connaître le montant de l'évaluation dont le chiffre sert de base aux contributions foncières qu'ils doivent verser au trésor municipal.

"C'est pourquoi nous croyons que notre demande, que pour des fins d'économie nous limitons aux cas où l'évaluation est augmentée, est raisonnable et justifiée."

LA SOCIÉTÉ PETROFINA CONSTRUIRA UNE RAFFINERIE A MONTREAL

Un placement de \$20 millions — 20,000 barils par jour seront traités dès le début

La région de Montréal comptera bientôt une autre importante raffinerie de pétrole. Canadian Petrofina Limited, filiale de la Compagnie Financière Belge des Pétroles "Petrofina" S.A., de Bruxelles, est à choisir un emplacement, probablement près du fleuve, pour y construire une raffinerie qui traitera à l'origine quelque 20,000 barils de pétrole brut par jour et qui coûtera environ \$20 millions. C'est ce qu'a annoncé M. B. Wolters, président de la filiale canadienne et administrateur délégué de la société-mère. La raffinerie devrait être terminée dans la dernière partie de 1953.

La compagnie ne se limitera pas au raffinage du pétrole; elle construira aussi à travers la province, et plus tard à travers le pays, une chaîne de postes de vente pour y faire la distribution de l'essence et des huiles lubrifiantes. A l'heure actuelle, six ou sept de ces postes sont en construction dans la région de Montréal.

La compagnie prendra son pétrole brut au Proche-Orient et au Venezuela; elle a loué des réservoirs d'entreposage pour commencer immédiatement ses opérations.

La société Petrofina, formée en 1920 pour prendre en charge trois compagnies de pétrole roumaines, est aujourd'hui une grosse entreprise; elle possède des filiales d'exploration et de production au Canada, au Mexique et en Afrique occidentale portugaise; elle fait le raffinage et la vente dans les pays suivants: Belgique, Luxembourg, Congo belge, Grande-Bretagne, France, Tunisie, Afrique équatoriale française, Hollande, Suisse, Portugal, Grèce et Afrique occidentale portugaise. Sa flotte de navires-citernes, au nombre de 24, peut transporter 3,260,000 barils. Par l'intermédiaire d'une filiale, elle dirige au Congo belge deux oléoducs qui transportent 10,000 barils par jour de produits finis.

Les ventes de l'organisation Petrofina dépassent 50,000 barils par jour et elles augmentent constamment en dépit d'une vive concurrence; les employés sont au nombre de plus de 7,000.

Au cours des trois dernières années, l'actif net de Petrofina a augmenté de 188% et le bénéfice net annuel, de 536%; à la fin de 1952, l'actif global, après déduction des amortissements, s'élevait à environ \$115 millions et la valeur de remplacement était beaucoup plus considérable.

M. Wolters a annoncé que M. A. F. Campo, vice-président d'administration de Canadian Petrofina Ltd., dirigera les opérations au Canada. Le conseil d'administration se compose comme suit: MM. W. H. Haward, c.r., président; L. B. Wolters, président; A. F. Campo, vice-président d'administration; J. C. H. Dussault, c.r., W. L. Foster, C.B.E., L. A. Forsyth, J. Moreau de Melen, R. E. Notebaert, Jules R. Timmins, H. Blaise et H. Lafond.

La filiale canadienne a un capital autorisé de \$50,000,000; le capital émis sera de \$25,000,000. Une transaction de \$15,000,000 sera souscrite par Petrofina elle-même, ses employés ou ses actionnaires; une de \$5,000,000 sera souscrite privément et une autre du même montant sera offerte au public canadien par l'intermédiaire des maisons W. C. Pitfield & Co. Ltd. et McLeod, Young, Weir & Co. Ltd. dans la première moitié d'octobre. Les actions seront introduites à la cote des bourses de Montréal et Toronto; elles se négocieront aussi en Europe.

Emission adjugée au Crédit Anglo-Français

La nouvelle émission de \$621,500 d'obligations de la Commission Scolaire de Thetford-les-Mines, comté de Mégantic, a été adjugée au Crédit Anglo-Français Limited. L'emprunt comprend \$365,500 à 4% échéant le 1er septembre de 1954 à 1963 et \$256,000 à 4½%, échéant le 1er septembre de 1964 à 1973 inclusivement.

Les obligations portent la date du 1er septembre 1953 et peuvent être remboursées avant échéance. Le capital et les intérêts sont payables les 1 mars et 1 septembre de chaque année, à une banque à charte à Montréal, Québec et à Thetford-les-Mines.

Le produit de la vente de l'émission servira à défrayer le coût de la construction d'un couvent de 16 classes dans la paroisse Saint-Noël-Chabanel et l'agrandissement de l'Académie Saint-Maurice.

La commission scolaire a une évaluation impossible de \$18,623,320 pour 1953. La dette consolidée nette de la corporation au 30 juin 1953, était de \$506,890, déduction faite de l'octroi provincial à percevoir. Cette dette constitue 2.7% de l'évaluation impossible, soit \$29 par capita. La population s'élève à 17,045 âmes.

Le secrétaire de la Province a accordé un octroi de \$269,394 qui doit être affecté entièrement au service de cet emprunt.

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York (dollar)	0.97 25/32
Angleterre (livre)	2.74 1/16
France (franc)	0.092799
Belgique (franc)	0.0196
Suisse (franc)	0.2281
Hollande (florin)	0.2578
Norvège (cour.)	0.1371
Danemark (cour.)	0.1420
Suède (couronne)	0.1391
Tchécoslovaquie (cou)	0.1358

La situation à Timmins et à Rouyn-Noranda

par John LEBLANC, de la Presse Canadienne

— IV —

Note de la rédaction: La grève, dans les régions aurifères du Québec et de l'Ontario, pourrait bien se prolonger assez tard cet automne, et même jusqu'à l'hiver. Aussi, quelques syndicats se sont-ils improvisés entrepreneurs forestiers. L'article ci-dessous, qui fait partie d'une série, décrit comment les membres d'un syndicat exploitent une coupe de bois au bénéfice de leurs familles.

Noranda, Qué., 2 (P.C.) — La grève prolongée dans les mines de métaux du nord du Québec et de l'Ontario, a lancé un syndicat dans le commerce du combustible.

Dans le pays boisé qui entoure cette ville du nord québécois, où sévit la grève, des métallurgistes unis d'Amérique (COI-CT) coupent des arbres afin de fournir du combustible à tous leurs confrères durant l'automne et l'hiver. Les dirigeants du syndicat disent qu'il s'agit-là désormais d'une initiative permanente.

De l'autre côté de la frontière, les mineurs ontariens de la région de Porcupine se livrent aussi à la coupe du bois de chauffage, mais ne voient là qu'une mesure d'urgence exceptionnelle.

Dans la région de Noranda, environ 500 mineurs recevront gratuitement leur bois de chauffage.

durant tout le temps de la grève. Une fois celle-ci réglée, l'entreprise continuera à titre de coopérative et ce sera la première que lancera le syndicat.

Deux facteurs

Le projet fut stimulé par deux facteurs. Le premier est qu'un grand nombre de Norandais utilisent déjà cette forme de combustible. L'autre c'est que peu de grévistes auront l'argent pour acheter du charbon ou de l'huile, tant que durera la grève. A ceux-là s'ajoute en troisième facteur: un grand nombre des mineurs sont d'anciens bûcherons.

Le syndicat a mis ses experts à l'oeuvre, après avoir acquis une concession de bûcheaux et de cyprès, à une quinzaine de milles de Noranda. Les autres grévistes font le piquetage autour des établissements de Noranda Mines.

Avant de se mettre à l'oeuvre de coupe, les métallistes-bûcherons ont ouvert au bulldozer de nouveaux chemins, ou circuleront de lourds camions, et érigé un pont de 75 pieds au-dessus d'un ruisseau.

La construction du pont s'est surtout faite à force de bras, sauf pour l'emploi d'une jeep qui, ayant franchi le ruisseau à gué,

fut ensuite utilisée pour haler les lourdes poutres. Les mineurs travaillaient dans l'eau jusqu'à la ceinture pour assembler les pièces de la fondation et de la charpente.

Après la grève

Par Burke, organisateur syndical de Noranda, dit que l'exploitation forestière se continuera après la grève. Avec d'autres dirigeants syndicaux, il estime que c'est là le moyen de réduire le coût du combustible en cette région éloignée.

Le syndicat se propose de transporter 80 cordes de bois par jour pour distribution. Il possède les droits de coupe sur 4,000 cordes et entend tripler ou quadrupler ses réserves.

Dans la région de Timmins, Ont., les Métallistes se livrent aussi à la coupe du bois de chauffage. Ils ont acquis des droits de coupe pour répondre aux besoins des grévistes, et ont aussi acheté une couple de camions pour le transport.

Toutefois, les mineurs ontariens n'ont pas la même expérience forestière que leurs confrères d'outre-frontière, et une fois la grève réglée, ils se proposent de remettre sciotes et haches.

Nouvel exécutif de l'Association des bureaux médicaux des hôpitaux

Les membres de l'Association des bureaux médicaux des hôpitaux de la province de Québec ont tenu leur assemblée générale annuelle à Sherbrooke.

Le nouvel exécutif élu à l'issue de la réunion se compose des membres suivants: président, M. le docteur E. Rolland Blais, Montréal; 1er vice-président, M. le docteur Emile Pelletier, Québec; 2e vice-président, M. le docteur Edmond Potvin, Chicoutimi; secrétaire-trésorier, M. le docteur Willie Major, Montréal; directeurs: M. le docteur J.-A. Dion, Sherbrooke; M. le docteur Bernard Tremblay, St-Jérôme; M. le docteur Irénée Lapierre, Lévis; M. le docteur L.-P. Brosseau, Malartic; M. le docteur Roland Décarie, président sortant de charge.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, M. le chanoine Hervé Lussier, curé de Saint-Jean-de-Dieu est nommé à la cure de la paroisse Ste-Madeleine d'Outremont.

M. l'abbé Louis-Philippe Carboneau, présentement aumônier de l'hôpital Notre-Dame, devient curé de St-Jean-de-Dieu. Il sera remplacé à Notre-Dame par M. l'abbé Omer Villeneuve, vicaire à la paroisse Saint-Ambroise.

Le cardinal Léger président du conseil des Missions étrangères

Ottawa (N.). — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a été élu par ses Excellentes collègues, président du Conseil d'administration de la Société des Missions-Etrangères de la province de Québec. Cette société missionnaire, dite de Pont-Viau, a été fondée en 1921 par les archevêques et évêques de la province de Québec et demeure sous leur tutelle.

De plus, Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, a également été choisi pour faire partie de ce même conseil, dont sont déjà membres S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et S. Exc. Mgr J.-Eugène Lismoges, évêque de Mont-Laurier.

Ces changements sont survenus à la suite de la mort de S. Exc. Mgr Alexandre Vachon. (Service d'information de la C.C.C.)

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY L^{re}
MONTREAL

UNE AUBAINE DUPUIS

Complets

pour •
hommes •
et •
jeunes gens •

WORSTED TOUT LAINE FILS TEINTS
CHEZ DUPUIS

\$59.50

Paiements faciles si désiré

COMPLETS REALISES D'APRES LES DONNEES
DE DUPUIS POUR RENCONTRER LES GOUTS
DES CANADIENS.

- WORSTEDS TOUT LAINE importés ou domestiques
- Veston droit à un ou deux boutons Veston croisé à deux boutons
- Teintes automnales: brun, bleu, gris.
- Textures nouvelles unies ou petits motifs
- Pantalon taille sans plis (35 à 38 — avec plis 40 à 46)
- Stature ordinaire, petite ou élancée (yarn dyed worsted)

DUPUIS — rez-de-chaussée
confection pour hommes — St-Christophe



Dupuis Frères
FONDEURS
RAYMOND DUPUIS, PROPRIETAIRES

OUVERTS
CE SOIR
JUSQU'A

9
HEURES

BILAN DU CANADIEN NATIONAL

D'après le bilan d'août du Canadien National, les recettes d'exploitation de la compagnie se sont élevées à \$59,947,000, les frais d'exploitation à \$6,958,000 et la recette nette à \$2,989,000, chiffres que l'on compare à \$57,242,000 de recettes, \$52,477,000 de frais et \$4,765,000 de recettes nettes pour la période de 1952 correspondante.

Ces chiffres représentent les recettes et les frais d'exploitation mais ne tiennent pas compte des impôts, loyers de matériel, charges fixes, etc.

Voici le sommaire:

Mois d'août	1953	1952	Augmentation ou diminution
Recettes d'exploitation	\$ 59,947,000	\$ 57,242,000	\$ 2,705,000
Frais d'exploitation	6,958,000	52,477,000	4,481,000
Recettes nettes	\$ 2,989,000	\$ 4,765,000	\$ 1,776,000
Période de 8 mois			
Recettes d'exploitation	\$469,735,000	\$443,972,000	\$25,763,000
Frais d'exploitation	449,649,000	421,699,000	27,950,000
Recettes nettes	\$ 20,086,000	\$ 22,273,000	\$ 2,187,000



**La bière
au
coeur d'or**



Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York (dollar)	0.97 25/32
Angleterre (livre)	2.74 1/16
France (franc)	0.092799
Belgique (franc)	0.0196
Suisse (franc)	0.2281
Hollande (florin)	0.2578
Norvège (cour.)	0.1371
Danemark (cour.)	0.1420
Suède (couronne)	0.1391
Tchécoslovaquie (cou)	0.1358